MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 84 (1984), p. 81-109

Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc

Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

CONSIDÉRATIONS SUR L'EXISTENCE DES DIVERS TEMPLES DE MONTHOU À TRAVERS LES ÂGES, DANS LE SITE DE TŌD

ÉTAT DE LA QUESTION EN OCTOBRE 1983

Christiane DESROCHES NOBLECOURT
Christian LEBLANC (C.N.R.S)

Les recherches archéologiques menées à Tōd par F. Bisson de la Roque, poursuivies sur le terrain par J. Vercoutter puis P. Barguet, après avoir été abandonnées depuis 1950, ont été reprises, on le sait, toujours pour le compte du Musée du Louvre, au cours de l'année 1979.

Le souci de mener les fouilles suivant une technique strictement stratigraphique, nous a contraints à observer avec le même soin les couches arabes, coptes, puis romaine et ptolémaïque, et de réfréner ainsi notre impatience à atteindre les strates pharaoniques.

Il a donc fallu attendre jusqu'au mois d'avril 1982, pour parvenir au niveau du terrain situé en contrebas de la plate-forme sur laquelle étaient posés les blocs de fondation du reposoir [R] de Thoutmosis III. Nous venions d'atteindre un sol portant encore un tracé de plâtre blanc (observation et dégagement de M. Nelson) (Pl. XXVII A-B), au pied même d'un lourd massif de briques, dont les deux dernières assises visibles au-dessus du sol, portaient également sur leur flanc les restes d'un tracé identique (Pl. XXVII C). C'était à la cote — 1,18 m du pavement intérieur du reposoir [R] de la barque divine [1] (cf. Pl. XXII).

Sitôt les vestiges dégagés, des recherches complémentaires furent entreprises pour suivre les bases de ce massif de briques parallèle au flanc nord du reposoir [R] et séparé seulement de ce dernier par une distance de 1,60 m. Nos dégagements nous conduisirent en direction du sud, vers des substructures qui appartenaient au même massif de briques et qui constituaient en réalité les fondations du môle nord d'un pylône [C-C'] (Pl. XXVIII), repérées jadis par J. Vercoutter, à la fin de ses fouilles [2].

[1] Signalons que la cote 0.00 indiquée par F. Bisson de la Roque dans ses rapports, correspond au niveau du seuil de granit de la porte d'accès au temple ptolémaïque. Car, à l'époque où notre éminent prédécesseur avait déterminé ce niveau, le reposoir de la barque qui nous sert à présent de repère et qui est situé à 0,42 m plus haut, n'avait pas encore été dégagé.

[2] Cf. Vercoutter, *BIFAO* 50, 77 et plan II. Dès 1936 il est vrai, F. Bisson de la Roque (*Tôd, FIFAO* 17, 1937) faisait apparaître en tiretés sur deux de ses plans (pl. I et III) les traces d'un pylône en

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ces vestiges furent complètement mis au jour entre les mois d'avril 1982 et de janvier 1983 (Pl. XXI) : la suggestion de J. Vercoutter était bien confirmée. Si, les échancrures qu'il croyait avoir identifiées aux angles, n'appartenaient pas au profil initial des môles — des preuves suffisantes nous permettent d'affirmer que ces échancrures étaient le résultat d'un défoncement remontant probablement à l'époque romaine —, en revanche, il s'agissait bien là des fondations ruinées de deux hauts trapèzes, constituées de dix assises de briques crues. L'ouverture de la porte de ce pylône [C-C'] ainsi cernée, nous pouvions constater, après J. Vercoutter, que son axe ne correspondait pas à celui de la porte du temple édifié à l'époque ptolémaïque [1].

Un sol blanchi (dégagement B. Fonquernie) qui avait été repéré à l'extrémité de l'angle nord du môle septentrional de ce pylône [C-C'] (Pl. XXIX A), devait nous révéler un décrochement de 0,55 m, correspondant au retrait où butait le mur flanquant, de ce côté, la tour du pylône [2] (Pl. XXIX B). La ligne de plâtre blanc, de ± 1 cm d'épaisseur, suivait régulièrement la base de ce mur, jusqu'à une distance de 16,50 m, à partir de laquelle, les ruines s'enfoncent sous le *kōm* dominé par les maisons modernes à exproprier (Pl. XXIX C). Les sondages effectués le long de cette ligne blanche, ont permis de dégager dix assises de briques, posées sur une très mince couche de sable de fondation (Pl. XXX A). Parmi les faits les plus importants à consigner, il faut compter aussi la présence d'innombrables fragments de calcaire fin, dont certains ont une surface polie, avec d'infimes traces de couleurs (jaune, rouge, bleu) : ce sont les témoignages d'un parement qui devait recouvrir non seulement les faces du pylône, mais encore celles du mur d'enceinte [3] (Pl. XXX B).

La découverte de ces vestiges nous a, naturellement, entraînés à réunir grâce aux rapports précédents et aux recherches menées sur le terrain, tous les arguments qui

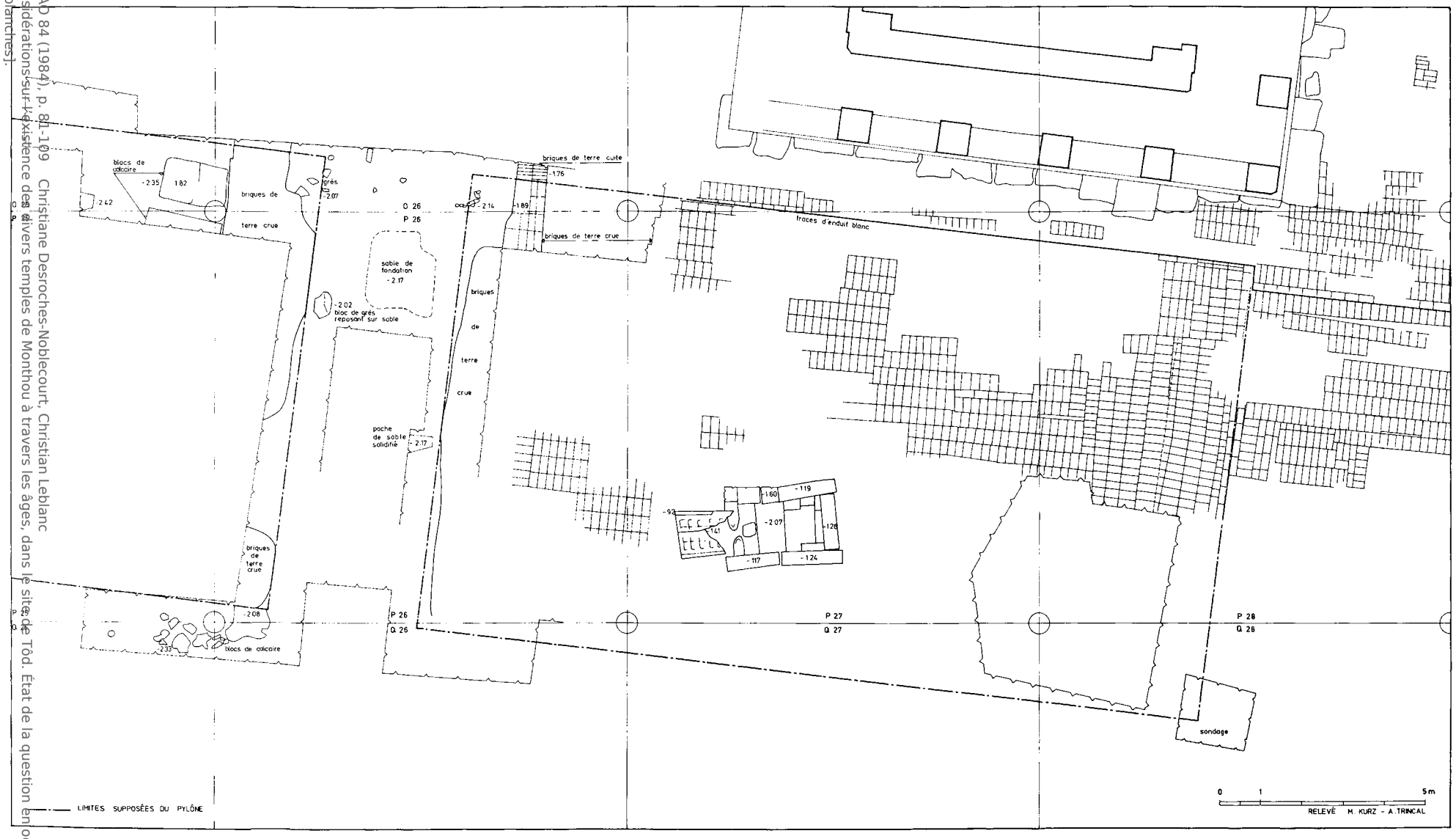
avant du temple ptolémaïque. Ce dernier ne semble pas cependant en avoir entrepris la fouille (ce qui expliquerait les tiretés figurant sur les documents), car l'axe qu'il suggère pour ces vestiges, contredit ce que Vercoutter dégagea en 1947-1948 et que nous devions récemment confirmer.

[1] Cf. Vercoutter, *BIFAO* 50, plans I-II.

[2] Un si faible décrochement entre ce môle et le mur qui vient buter contre lui, ne doit pas nous surprendre. On en observera un cas très proche à Abou Simbel où, à proximité de la chapelle de Thot, le décrochement entre le môle du pylône et le mur (tous deux également en briques crues) n'est que de 0,70 m.

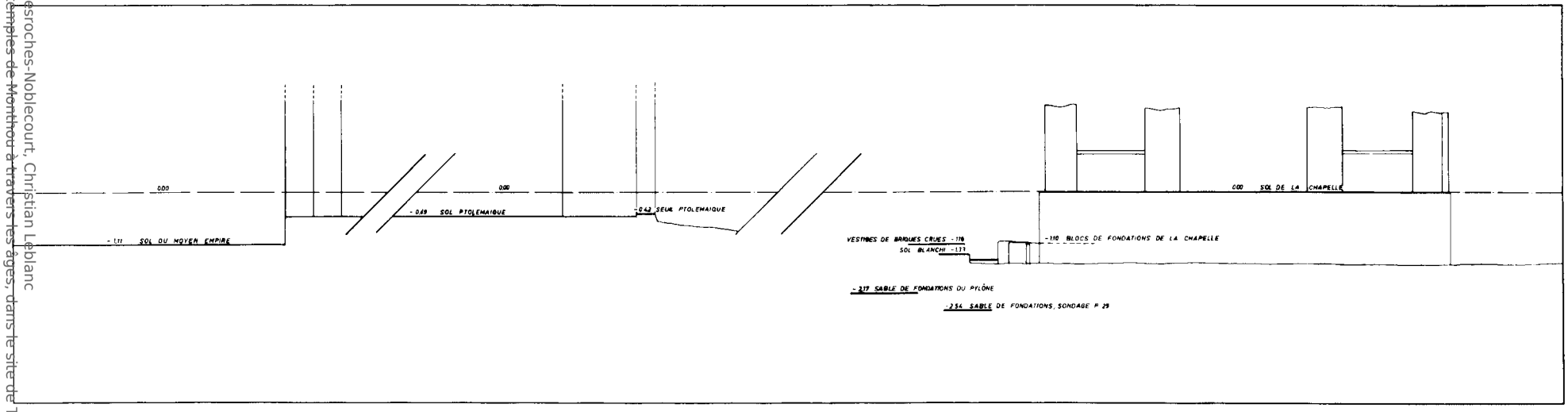
[3] Au cours de ses fouilles, Vercoutter avait également observé qu'une épaisse couche d'éclats de calcaire s'étendait le long de la paroi est de ce massif nord du pylône : cf. *BIFAO* 50, 77, note 2. De même, lorsqu'il dégagea les fondations du mur de Sebekemsaf I^er^ situé plus à l'ouest, il s'aperçut que ce dernier était pourvu, de chaque côté, des restes d'un parement également en calcaire, et dont deux fragments portaient encore le nom du roi : cf. *Ibidem*, 76.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fouilles de Tôd — Musée du Louvre. Relevé des vestiges du pylône [C-C'].

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



Fouilles de Tôd — Musée du Louvre. Coupe des différents sols, secteurs 1 à 5. (Relevé A. Trincal).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Montnou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net

pourraient nous permettre de dater cette massive construction [C-C']. L'étude qui va suivre, est le résultat de cette enquête entreprise depuis les traces du premier temple supposé de Tôd, jusqu'aux derniers vestiges romano-byzantins.

Nos considérations vont, forcément, contredire en certains points ou, en tout cas, s'éloigner de la présentation de ce que l'on pouvait savoir des différentes constructions religieuses de Tôd, présentation que J. Vandier avait résumée en 1973 en se fondant sur les fouilles de F. Bisson de la Roque, achevées par J. Vercoutter [1].

Nous tiendrons compte également de certaines suggestions proposées par D. Arnold dans son essai de reconstitution des deux temples de Montouhotep (*Nebhepetrê*ᶜ et *Seankhkarê*ᶜ), fondées sur les blocs exhumés par F. Bisson de la Roque. En ce qui concerne les propositions de notre collègue allemand, relatives au temple du Moyen Empire, il paraît très difficile de le suivre dans toute sa démonstration hypothétique [2] : seul, Bisson de la Roque, excellent fouilleur, a pu voir le terrain et réagir directement et très honnêtement devant les ruines maintenant enfouies à nouveau, et même en partie disparues [3].

Les suggestions qui vont donc être présentées dans ces pages, vont toutes avoir comme point de départ, des essais d'attribution à des époques différentes, de la construction du grand pylône [C-C'], en tenant toujours compte des deux axes principaux soulignés par J. Vercoutter au moment où il dégageait ces ruines si importantes.

Hypothèse 1 : Le pylône [C-C'] remonterait à l'Ancien Empire [4] (cf. Pl. XXIII).

En fait, les seuls vestiges de l'Ancien Empire provenant du site même, se résument en un énorme bloc de granit rose exhumé par F. Bisson de la Roque, à l'arrière du môle

[1] Voir Vandier, *Le temple de Tôd, BdE* 64, fasc. 3, Le Caire 1973, p. 259-65.

[2] Cf. Arnold, *Bemerkungen zu den frühen Tempeln von El-Tôd, MDIAK* 31 / 2, 175-86. Signalons également que J. Lauffray, à qui nous avions demandé de procéder à l'étude architecturale des vestiges du temple, propose une hypothèse de reconstitution pour la façade de ce dernier, qui ne manque pas d'intérêt. Son étude sera publiée ultérieurement.

[3] Aucun doute, d'après lui, ne semble exister sur la partie axiale du plan qu'il reconstitue. Reste toutefois incertain le tracé des côtés. Ajoutons à cette référence, le témoignage de J. Vandier qui, en qualité de pensionnaire de l'IFAO, a séjourné sur le site au moment du déblaiement de ce plan : cf. Vandier, *Manuel* II², p. 637-9 et fig. 331-332.

[4] Bisson de la Roque signale avoir repéré le long du flanc sud-est de l'église (à proximité du lieu où s'élevait jadis le temple de Sesostris Iᵉʳ) et aux niveaux — 0,60 m / — 1,10 m (+ 0,42 m), les traces d'un mur d'enceinte constitué de grosses briques. Bien que, d'après lui, ce tronçon pouvait être contemporain de la XIIᵉ dynastie, il n'excluait pas pour autant, l'éventualité qu'il puisse s'agir d'une construction antérieure, remontant même à l'Ancien Empire : cf. *Tôd*, p. 4.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sud du pylône [C-C'] [1]. Cette pierre fragmentaire portant seulement dans un cartouche le nom d'Ouserkaf, paraît provenir d'un montant de porte [2]. Elle témoigne de la place d'importance que devait déjà occuper le sanctuaire à la V^e dynastie [3].

Nous ne pouvons absolument pas être assurés de l'endroit où le temple avait pu être érigé, mais tout porte à croire si l'on s'appuie sur les vestiges postérieurs, qu'il devait se situer dans ces parages.

L'axe du pylône [C-C'] auquel ne correspond pas celui du sanctuaire de Sesostris I^er, indiquerait peut-être l'orientation du temple primitif [4].

HYPOTHÈSE 2 : LE PYLÔNE [C-C'] POURRAIT ÊTRE CONTEMPORAIN DE LA XI^e DYNASTIE (PRINCIPALEMENT MONTOUHOTEP NEBHEPETRÊ^c ET SEANKHKARÊ^c) ET DU PREMIER ROI DE LA XII^e DYNASTIE (AMENEMHAT I^er) (cf. Pl. XXIII).

Il existait un temple — ayant peut-être été construit en deux étapes successives — à l'époque des Montouhotep, dont certains blocs en grès et d'autres en calcaire, ont été retrouvés à l'assise inférieure de la plate-forme de fondation du sanctuaire de Sesostris I^er, roi qui les avait réutilisés. On sait aussi que les fouilles livrèrent un beau relief donnant les noms de trois Antef [5]. Un autre et important relief, retrouvé dans les réserves, remonte sans doute également à cette époque (Pl. XXXI A).

Une architrave en calcaire d'Amenemhat I^er, remployée aussi sous les assises du temple de Sesostris I^er [6], de même que le magnifique groupe fragmentaire en granit rose représentant le fondateur de la XII^e dynastie assis à côté de la déesse Sekhmet [7] (Pl. XXXI B),

[1] Sur ce bloc (inv. n° 645), cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 61-2 et fig. 15 p. 62.

[2] Il nous est difficile de souscrire, faute de preuves convaincantes, à la proposition d'Arnold (*o.c.*, 175) qui suggère d'y voir les vestiges d'un obélisque.

[3] Bien que Arnold (*o.c.*, 175) fasse allusion à la IV^e dynastie, nous demeurons persuadés qu'Ouserkaf, fils de Khentkaous (Borchardt, *ASAE* 38, 209-15) ou fils de Neferhetepes (Grdseloff, *ASAE* 42, 66-70) était bien le premier roi de la V^e dynastie, ainsi que Manethon le fait figurer sur ses listes, sous le nom de *Ouserchérès*.

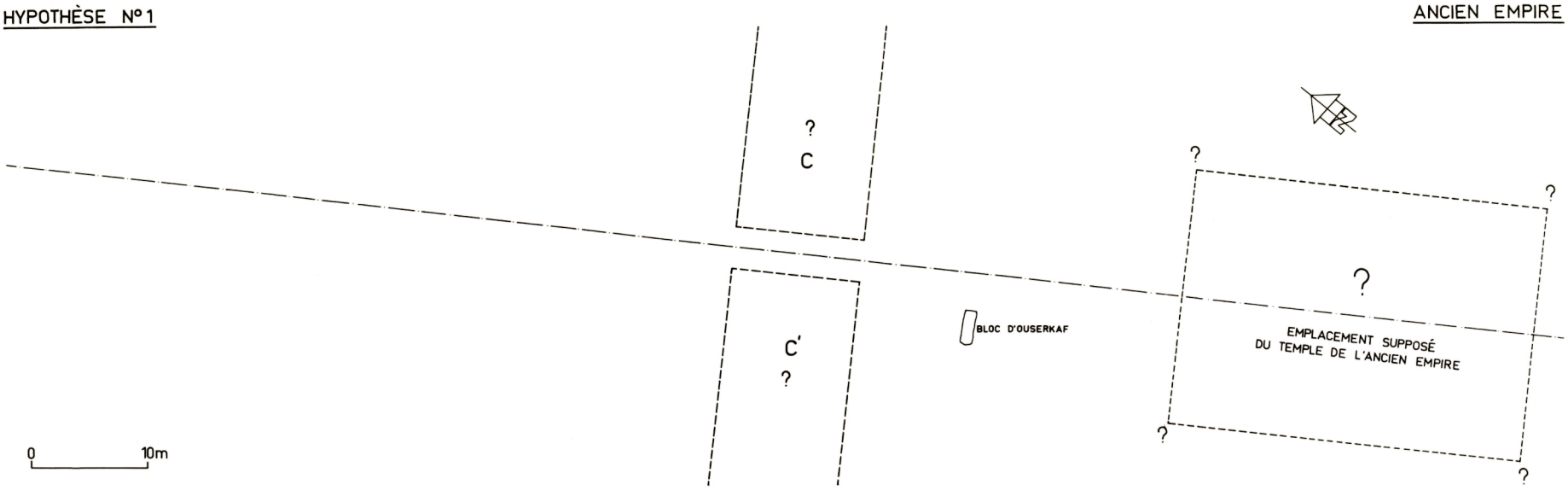
[4] Le fait que le bloc d'Ouserkaf, de même qu'une base de statue fragmentaire occupaient une place relativement symétrique par rapport à l'axe primitif, ne constitue pas, contrairement à ce que pense Vercoutter (*BIFAO* 50, p. 86), un argument suffisant pour suggérer que ces deux éléments marquaient la voie d'accès au temple de l'Ancien Empire.

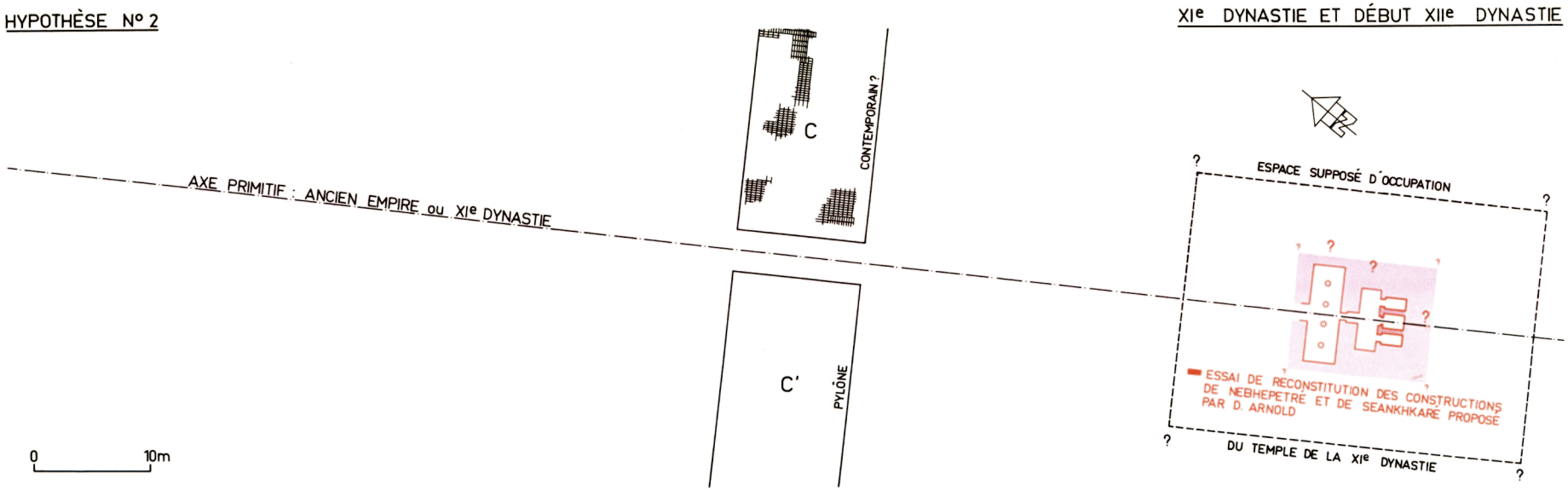
[5] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. III et 75 (inv. n° 1542 = fig. 27). Sur ce bloc, un des Montouhotep a sans doute rappelé les trois précédents zélateurs du dieu Monthou, dans le site. Cf. Vandier, *BIFAO* 36, 101-16, et D. Wildung, *GM.* 9, 46.

[6] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 64 et 104, ainsi que fig. 58 p. 104 (inv. n° 2138).

[7] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 104-6 et fig. 59 p. 105 (inv. n° 1060). Voir aussi Vercoutter, *BIFAO* 50, pl. VII-1.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





(Dessins A. Trincal).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net

nous montrent que le sanctuaire des Montouhotep fut respecté et même complété par Amenemhat I^er.

La majesté de ces constructions où le grand Montouhotep Seankhkarê^c laissa son empreinte, est rappelée par la splendeur des reliefs [1] et aussi par les dimensions et la qualité des fragments en fin calcaire, du plafond étoilé de son naos (Fig. 1), lequel,

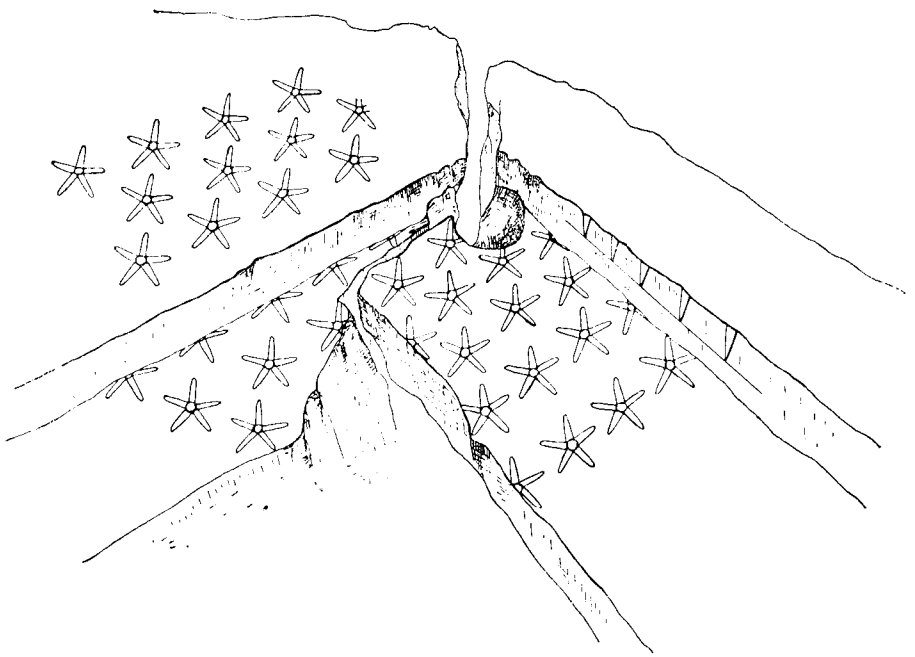


Fig. 1. — Fragments du plafond étoilé monolithe en calcaire, attribué au naos de Montouhotep Seankhkarê^c. (Dessin D. Escartin).

d'après les calculs de F. Bisson de la Roque, aurait mesuré 1,60 m de largeur intérieure [2]. Parmi les éléments de grès datant de cette époque, F. Bisson de la Roque exhuma également des tambours de colonnes octogonales de Montouhotep Nebhepetrê^c [3]. Il lui était bien difficile de localiser l'emplacement primitif de tous ces éléments, d'autant que le fouilleur du Louvre, fort de ses constatations sur le terrain, affirme que Sesostris I^er, voulant faire œuvre nouvelle, serait descendu dans le limon plus bas que les fondations

[1] Parfois bifaces lorsqu'ils proviennent du mur de séparation des chapelles. A ce sujet, cf. Arnold, *o.c.*, 175, ainsi que Desroches Noblecourt, Vercoutter et coll., *Un siècle de fouilles françaises en Egypte (1880-1980)*, Paris 1981, p. 159-63.

[2] Sur ce plafond, cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 97 et fig. 51 p. 98.

[3] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 64-6 et fig 16 p. 65, fig. 17 p. 66.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du temple de la XI^e^ dynastie qu'il aurait détruites pour chercher ainsi le sol vierge, base de son nouveau sanctuaire [1].

Pourtant, s'appuyant sur sa connaissance des fondations religieuses royales de la XI^e^ dynastie qu'il a minutieusement analysées, D. Arnold, suivant quelques suggestions générales de F. Bisson de la Roque [2], propose un essai de reconstitution du temple des Montouhotep dont la première version aurait été faite sous Nebhepetrê^c^ et l'agrandissement par Seankhkarê^c^.

La première construction aurait compris une hypostyle où il situe les colonnes octogonales de grès, une salle des offrandes et le saint des saints constitué par un naos [3]. Le tout, couvrant une surface de 15 × 30 m [4], aurait été édifié en briques plaquées de pierre.

L'œuvre due à Seankhkarê^c^ aurait consisté en un remplacement des sculptures des parois de la salle des offrandes, dont les reliefs n'auraient plus été limités à un seul registre par paroi, mais à deux registres en hauteur, par mur [5]. De plus, trois chapelles, — dont celle de gauche moins profonde que les deux autres —, auraient supplanté l'unique naos primitif [6].

Ce n'est pas ici le lieu de controverser, sur certains points, la reconstitution si fouillée de notre collègue : bornons-nous à faire remarquer que les dimensions prêtées ainsi aux locaux évoqués, nous paraissent trop exiguës, si l'on en juge même par les simples mesures données par F. Bisson de la Roque à propos du magnifique plafond étoilé en calcaire, attribué au naos de Seankhkarê^c^ [7] (cf. Fig. 1).

En dehors des blocs inscrits ou décorés, trouvés sous le dallage de Sesostris I^er^, rien de prouvé réellement ne permet de faire remonter l'origine du pylône [C-C'] à la XI^e^ dynastie (aucune inscription sur les fragments du revêtement de calcaire n'a encore été découverte).

Cependant, si l'on tient compte de l'axe du temple du Moyen Empire édifié postérieurement par ordre de Sesostris I^er^, et qui est différent de celui du pylône [C-C'], on pourrait être amené à imaginer qu'en cet endroit même, les bâtiments antérieurs à la XII^e^ dynastie auraient pu être à l'origine du premier axe. Sesostris I^er^ aurait, dès lors, réutilisé les

[1] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 14-5 et 26.

[2] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 97.

[3] Cf. Arnold, *o.c.*, 175-9 et Abb. 1.

[4] Cf. Arnold, *Ibidem*, 176.

[5] Cf. Arnold, *Ibidem*, 181.

[6] Cf. Arnold, *Ibidem*, Abb. 3.

[7] Voir *supra*, p. 85 et note 2. Le fouilleur précise bien que ce plafond auquel tient une partie du linteau de porte avec crapaudine supérieure gauche, devait avoir couvert une chapelle de 1,60 m de largeur intérieure (les étoiles ayant 7 mm de rayon). La partie subsistante mesure 2,55 m, ce qui donne à l'intérieur une longueur de 1,93 m. Le dessin de notre fig. 1 montre que le linteau de la porte et le plafond étaient taillés dans le même bloc, et qu'un agencement très subtil des étoiles suggérait leur passage sous le linteau.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

assises de pierre des Montouhotep pour en daller son propre édifice. Il aurait respecté l'axe rappelé par celui du pylône primitif [C-C'], dont on a tout lieu de supposer qu'il pouvait alors déjà exister à cette époque (voir néanmoins *infra,* la suggestion relative à l'entrée en *chicane,* proposée dans l'hypothèse 3).

Quoi qu'il en soit, répétons encore que les tours du pylône [C-C'], épaisses de 11 m [1] et la présence de fragments d'un parement en calcaire figurant même contre les murs de briques qui clôturaient l'enceinte, permettraient de confirmer l'*importance* que devait avoir, à tous points de vue, le sanctuaire des Montouhotep.

HYPOTHÈSE 3 : LE PYLÔNE [C-C'] SERAIT CONTEMPORAIN DU MOYEN EMPIRE (?) — XII^e DYNASTIE : SESOSTRIS I^er (cf. Pl. XXIV).

L'existence du temple de Sesostris I^er est prouvée par les vestiges dégagés en 1934-1936 [2] et qui subsistèrent dans le *temenos* de Tōd tout au cours de l'histoire pharaonique, — sans doute en raison de la vénération particulière réservée à ce roi. Les Ptolémées en respectèrent l'axe et les éléments constitutifs principaux en calcaire et en granit rose, en entourant ces derniers de bâtiments protecteurs et, d'autre part, en rappelant le cœur même du sanctuaire du Moyen Empire, par l'image réduite en or du fameux naos de Sesostris, figuré sur une paroi du Trésor du premier étage, juste au-dessus de la « Chambre des Déesses » (cf. Fig. 2).

Il a été signalé par F. Bisson de la Roque — en se fondant sur les traces au sol du plan

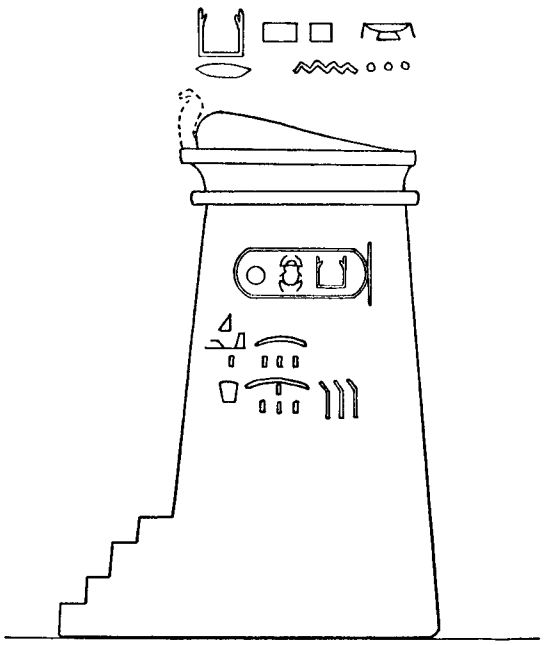


Fig. 2. — Le naos en or de Sésostris I^er, représenté sur la paroi ouest du Trésor. (Dessin A. Trincal).

[1] Et non de 12,00 m comme le mentionne Vercoutter (cf. *BIFAO* 50, 77). A ce propos, signalons que d'autres petites différences apparaissent sur le relevé de nos fouilles (cf. Pl. XXI de la présente étude), que l'on pourra comparer au plan II donné par Vercoutter dans son rapport.

[2] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd,* p. 5-22. L'inventaire des divers éléments remontant à cette période, est donné p. 106-13. Pour les portes en granit rose du sanctuaire pouvant prouver sa fonction même de reposoir de barque, voir p. 108.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

antique taillé dans le limon sous le sable de fondation [1] et les vestiges de l'ancien mur de façade de Sesostris I^er^ portant une longue inscription verticale du Moyen Empire —, que l'axe de ce temple rejoignait celui de la porte [A] et du dromos ptolémaïque. Lorsque J. Vercoutter fut appelé à collaborer avec F. Bisson de la Roque, et qu'il participa aux fouilles du dromos [2], ce dernier s'aperçut que l'axe du temple du Moyen Empire passait nettement à gauche de l'axe du pylône [C-C'] qu'il venait d'exhumer, et dont nous avons prolongé le dégagement en 1982-1983 (Pl. XXXII A).

Rappelons que les traces entaillées dans le limon de fondation des bases des neuf chapelles du temple du Moyen Empire et de celles du naos central entouré d'un déambulatoire [3], — naos dont les vestiges de portes en granit rose ont été retrouvés par F. Bisson de la Roque —, confirment cette constatation.

L'axe de ce temple, si fidèlement repris par les architectes de l'époque ptolémaïque, ne nous permet pas de douter de l'existence de son exacte orientation.

Tenant compte de ces faits bien établis, il faudrait alors envisager que les constructeurs du temple de Sesostris I^er^ auraient pu adopter un procédé d'entrée en *chicane*, procédé qui, étant attesté dès l'Ancien Empire, ne constituerait pas ici une originalité [4].

A l'époque de Sesostris I^er^ [5], on peut enfin supposer que le *temenos* était déjà fermé par un mur d'enceinte, qu'aurait pu réaménager postérieurement Sebekemsaf I^er^.

[1] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 6-22 et p. 25. Voir aussi fig. 5 p. 7, fig. 6 p. 8 et pl. II. La surface de la plate-forme de fondation est donnée par le fouilleur lui-même : 25,70 m × 20,00 m (cf. *Tôd*, p. 8). Arnold, *o.c.*, 185, indique 19,35 m × 26,20 m. Les corrections qu'il croit devoir apporter aux constatations de Bisson de la Roque, sont exposées aux p. 184-186.

[2] Cf. Vercoutter, *o.c.*, 75-76.

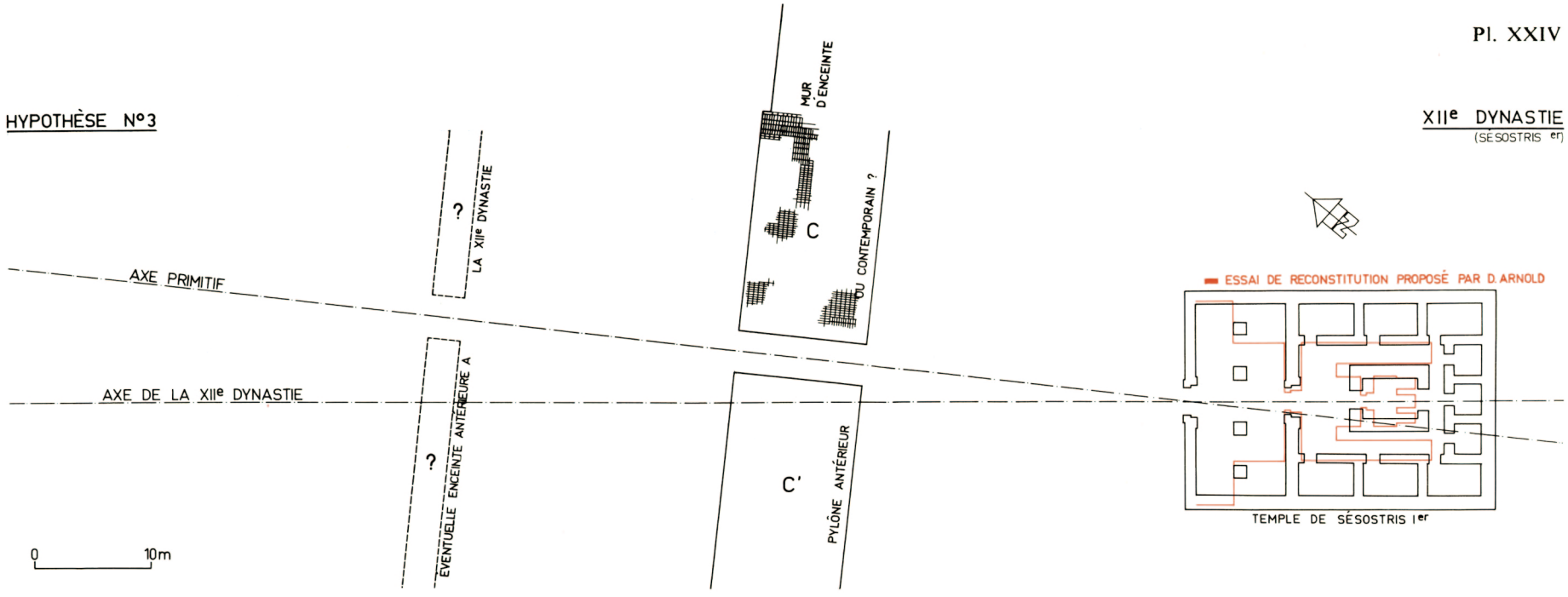
[3] Suivant une distribution de pièces qui rappelle beaucoup celle des salles du saint des saints du temple d'Edfou. Pour ce parallélisme, cf. Desroches Noblecourt, *Les fouilles de Tôd, Revue du Louvre*, juin 1980, n° 3, p. 192-197. Cette observation a été confirmée par Barguet, *L'Egyptologie en 1979, Axes prioritaires de recherches*, tome 1, CNRS Paris 1982, colloques internationaux, n° 595, p. 96 : « l'organisation type du temple égyptien est bien perceptible à partir de la XVIII^e^ dynastie, mais dès Sesostris I^er^ à *Tôd*, le déambulatoire à chapelles rayonnantes est bien établi; on aboutit ainsi à l'état parfait que représente le temple d'Edfou ».

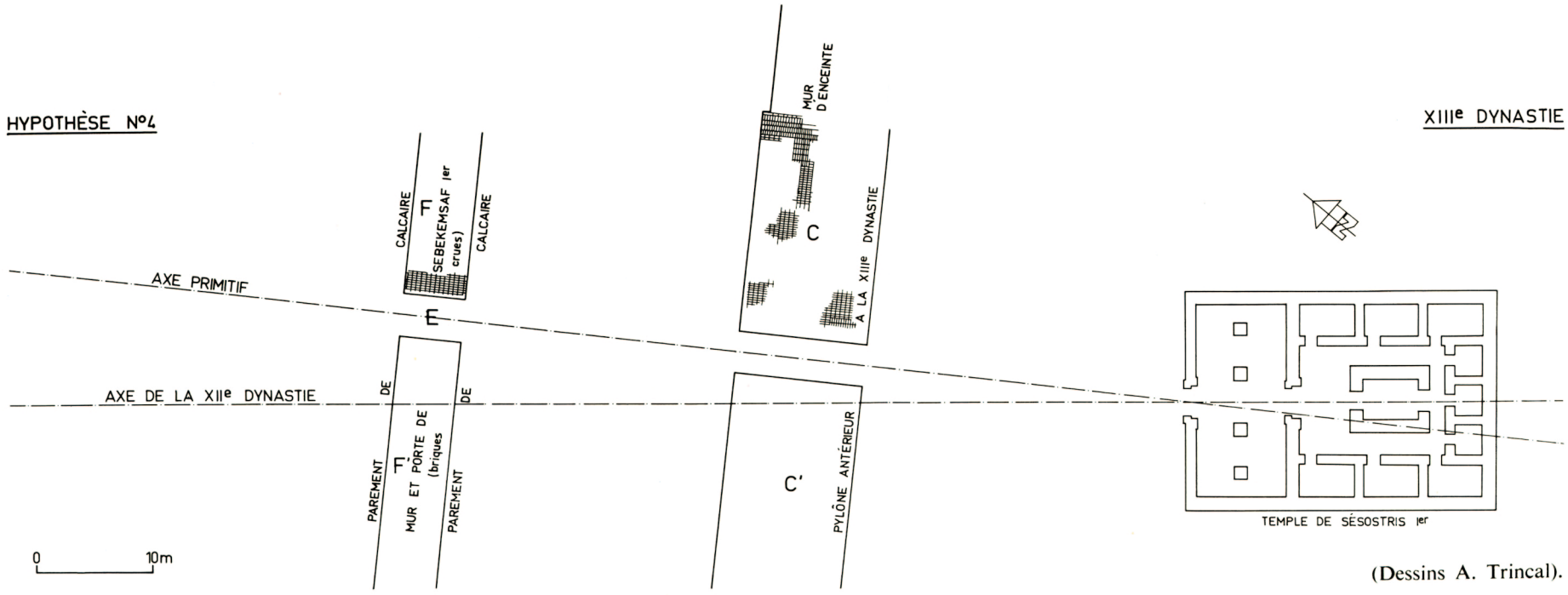
[4] L'entrée en *chicane* est connue dès au moins la III^e^ dynastie. On en trouvera quelques exemples dans Edwards, *Les pyramides d'Egypte*, Paris 1981 : Djeser (p. 34), Snefrou (p. 70), Cheops (p. 87), Chephren (p. 94), Niouserrê' (p. 114), Ouserkaf (p. 117), Pepi II (p. 131). Cf. également Badawy, *Le dessin architectural des anciens Egyptiens*, Le Caire 1948, p. 42-3; Vandier, *Manuel*, I^2^, p. 526, 884, 905, 922-924, 926-927, 933-934, 937-938, 946; etc...

[5] Est-ce ce roi qui aurait fait ériger deux obélisques de granit rose devant le pylône? Car Costaz, à son passage à Tôd en 1799 (cf. *Description de l'Egypte*, I. *Notes sur les ruines de l'ancienne Tuphium*, p. 440-2), semble faire allusion à une colonne de granit qui aurait pu être extraite d'une plus importante « aiguille » de pierre. Pour sa part, Legrain (*BIFAO* 12, 105), faisant référence à

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net





(Dessins A. Trincal).

HYPOTHÈSE 4 : LE PYLÔNE [C-C'] SERAIT DE LA XIII^e DYNASTIE (?) : SEBEKEMSAF I^er (cf. Pl. XXIV).

Les vestiges de la XIII^e dynastie mis au jour par F. Bisson de la Roque et J. Vercoutter, se résument en la découverte d'un mur de briques crues [F-F'], passant sous la porte ptolémaïque [A] aux arasements de grès visibles : mur enterré et en partie détruit, mais dont il a été trouvé des éléments de parement en calcaire sur les faces est et ouest, aux nom et protocole du roi Sebekemsaf I^er [1]. En se référant au relevé de J. Vercoutter, on peut rétablir approximativement l'épaisseur de ce mur [F-F'] qui, sans les parements devait être de 4,50 m [2].

Ce mur ruiné [F-F'] fut retrouvé en sous-œuvre d'autres alignements de briques postérieurs [3]. Rien n'interdit alors de supposer qu'il constituait (à ce niveau) les fondations d'une ancienne clôture et celles, disparues, d'une porte [E] qui aurait dû être dans l'axe du pylône [C-C'] : il semble improbable, en effet, que Sebekemsaf I^er ait pu faire construire un mur aveugle qui aurait ainsi barré l'entrée d'un sanctuaire antérieur, à plus forte raison, celui de Sesostris I^er.

D'autre part, toujours d'après les constatations de J. Vercoutter, les fondations de ce mur [F-F'] sont parallèles aux deux massifs de l'épais pylône [C-C'] [4]. Les bâtisseurs en ont donc tenu grand compte, ce qui prouve par cela même l'existence à cette époque du pylône [C-C'] qui, de la sorte, séparait le mur d'enceinte de la XIII^e dynastie, du temple du Moyen Empire.

En conséquence, si l'on s'appuie sur ces preuves solides, il semblerait évident que le pylône [C-C'] soit, pour le moins, contemporain du temple de Sesostris I^er, peut-être même antérieur [5]. En tout cas, il y aurait de très grandes difficultés, voire des contradictions,

Costaz, signale un élément analogue de 3,00 m de long, qu'il aurait repéré dans les décombres du quartier nord, à l'est du temple. Beaucoup de « meules » trouvées au cours des dégagements de 1980 à 1983 présentaient leurs parties mâle et femelle en granit rose. Il se peut qu'à l'époque copte, les obélisques aient été, entre autres, débités pour des besoins locaux.

[1] Cf. Vercoutter, *o.c.*, 76.

[2] Cf. Vercoutter, *Ibidem*, pl. II.

[3] Cf. Vercoutter, *Ibidem*, plan II.

[4] Les sondages auxquels nous avons procédé en octobre 1983, confirment les constatations de J. Vercoutter.

[5] Vercoutter suggère dans son rapport, que cette construction pourrait même dater de l'Ancien Empire (cf. p. 77 et 86). Bien que son hypothèse d'un remploi éventuel de ce pylône par Sesostris I^er, — fondée sur la découverte d'un fragment de calcaire au nom d'Horus du roi, à proximité du môle sud —, puisse nous paraître séduisante, on nous permettra d'objecter que ce fragment aurait tout aussi bien pu appartenir, à l'origine, au sanctuaire même, érigé par ce souverain.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

à démontrer qu'il appartenait à une époque postérieure. A supposer l'absence du pylône [C-C'] avant le règne de Thoutmosis III, la distance qui aurait séparé le mur [F-F'] de Sebekemsaf I^{er} du temple de la XII^{e} dynastie, aurait été beaucoup trop grande. Par ailleurs, un autre argument décisif, après les deux campagnes de 1983, s'impose : il s'agit du niveau du sol blanchi devant le môle nord du pylône [C-C'], niveau qui se trouve plus bas que celui de la partie inférieure des soubassements de grès du reposoir [R] (cf. Pl. XXII).

A ces observations, il convient encore d'ajouter que la direction du mur [F-F'] de Sebekemsaf I^{er} semble exclure définitivement l'érection du pylône [C-C'] à une époque postérieure, puisque l'ancien sanctuaire se référant au premier axe avait disparu sous la construction du temple de Sesostris I^{er}, et que la direction du mur [F-F'] ne pouvait être donnée que par celle du pylône massif [C-C'] qui lui était antérieur et devant lequel on l'avait construit.

Ainsi, l'ensemble des arguments et déductions qui viennent d'être consignés, pourrait faire attribuer définitivement l'identification du pylône [C-C'] à une construction antérieure à la XIII^{e} dynastie, — ou tout au plus contemporaine, ce qui semblerait assez douteux lorsque l'on songe aux temps troublés que dut traverser cette période de l'histoire égyptienne.

Hypothèse 5 : Éventualité du pylône [C-C'] qui remonterait au Nouvel Empire (Thoutmosis III) et aspect du temenos à cette époque (cf. Pl. XXV).

A tenir compte du raisonnement qui précède, il paraît bien difficile de soutenir que le pylône [C-C'] ait pu être érigé au Nouvel Empire. Néanmoins, si l'on voulait en rechercher les preuves éventuelles, il faudrait en tout cas commencer par réfuter les arguments exposés dans la présentation de l'hypothèse 4, ce qui, — au regard des déductions fondées sur des témoignages archéologiques —, semble peu crédible et, répétons-le, pousserait l'illogisme et l'esprit de contradiction un peu loin.

Il faudrait aussi se demander pourquoi les prêtres auraient attendu le Nouvel Empire pour faire rompre l'immense vide qui aurait subsisté dès au moins le règne de Sebekemsaf I^{er}, entre son mur [F-F'] et la façade du temple de Sesostris I^{er}.

A retourner l'argument: pourquoi Sebekemsaf I^{er} aurait-il construit son mur de clôture [F-F'] si loin du sanctuaire de Sesostris I^{er}, et sans qu'il y ait un pylône d'introduction à la façade du temple?

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Adoptons néanmoins cette hypothèse de travail. Pour ce faire, il conviendrait d'abord d'imaginer l'aspect que devait présenter le *temenos* du temple de Monthou à la XVIII^e^ dynastie — donc sous Thoutmosis III —, de la façon qui va suivre et en tenant compte des ruines du reposoir [R], monument encore *in situ* de ce souverain : c'est le point fort qui pèse sur cette hypothèse.

a) *L'emplacement du temple.*

Ce qu'il faudrait déjà admettre, c'est que le grand temple de Thoutmosis III ait bien été érigé en ce lieu, plutôt qu'en tout autre endroit proposé par nos prédécesseurs [1]. Dans ce cas, nous pourrions alors supposer qu'il y ait eu un élargissement de la façade du Moyen Empire couvrant l'aire occupée plus tard par les Ptolémées, et développement, par des constructions latérales, du sanctuaire de Sesostris I^er^. L'agrandissement des locaux aurait pu être plus facilement réalisable encore au-delà de la partie est du temple, c'est-à-dire à l'arrière des constructions du Moyen Empire [2].

En vérité, rien ne s'oppose à cette proposition, si l'on accepte de surcroît que la façade du Nouvel Empire devait s'arrêter là où est encore visible celle du temple ptolémaïque, sous les fondations duquel il semble bien qu'il faille reconnaître celles de Thoutmosis III [3]. Dès lors, on peut penser que les chapelles de la déesse Sekhmet-Tjanenet (?) et du dieu-fils avaient dû être aménagées, entraînant, d'une part, le percement de deux portes latérales dans le mur-façade du Moyen Empire et, d'autre part, la

[1] On sait que Daressy avait repéré jadis des blocs de Thoutmosis III dans la construction du deir copte (cf. *ASAE* 26, 19). Vercoutter les étudia (cf. *ASAE* 47, 217-22), en suggérant après Bisson de la Roque (*Tôd,* p. 128), la possible localisation du temple du grand conquérant, dans le désert même. Bisson de la Roque proposa cependant une seconde hypothèse, en supposant l'emplacement éventuel de ce temple sous la grande mosquée (*Tôd,* p. 130), idée que reprit P. Barguet dans son étude sur le reposoir de la barque (cf. *BIFAO* 51, 87).

[2] Outre les éléments remployés dans le deir copte, il faut compter, au nombre des vestiges de Thoutmosis III, plusieurs pierres et statues fragmentaires encore visibles dans les réserves de plein air, sans oublier les blocs qui constituent les fondations du temple ptolémaïque et certaines assises du lac sacré. Voir Bisson de la Roque, *Tôd,* p. 128-31; Vercoutter, *BIFAO* 50, 79; Barguet, *BIFAO* 51, 106.

[3] C'est du moins ce que paraissent très clairement suggérer deux documents de F. Bisson de la Roque (cf. *Tôd,* pl. X-XI) sur lesquels on constate qu'une rangée de blocs remployés et en retrait s'intercale entre les assises en saillie de deux fondations différentes. Il faudrait alors reconnaître au niveau inférieur, l'assise de fondation du temple du Nouvel Empire et, nettement plus haut, celle du temple ptolémaïque.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

suppression des deux piliers latéraux de granit observés sur les arasements du plan du Moyen Empire (d'où les vestiges signalés dans la Pl. XXV, illustrant l'hypothèse 5) [1]. Ce parallélisme serait en faveur d'une entrée en *chicane* qui expliquerait les deux axes suivis par Thoutmosis III adoptant la façade visible de Sesostris I^er^ et, néanmoins pour son second pylône [G-G'] et sa chapelle [R], la direction donnée par le pylône [C-C'].

Les blocs exhumés par F. Bisson de la Roque et entreposés dans les réserves de plein air, de même que la plupart des autres vestiges du Nouvel Empire qui constituent encore certaines assises du mur extérieur du lac sacré, nous incitent à imaginer la beauté de ce temple qui dut être entretenu, voire complété tout au long du Nouvel Empire (interventions d'Aménophis II, de Thoutmosis IV, d'Aménophis III et peut-être même d'Horemheb, sans oublier les Ramessides jusqu'au quatrième du nom). Certaines scènes en relief (course royale, défilé de la barque, etc...) ou encore d'autres éléments, tels que fragment de pilier « osiriaque », tronçons d'architraves, tambours de colonnes polygonales, pourraient également venir s'ajouter à la liste, et fournir non seulement des informations sur sa décoration, mais aussi sur son architecture.

En conclusion, rien n'empêcherait de penser que le temple de Thoutmosis III, ayant respecté en grande partie les monuments du Moyen Empire, fut édifié — et renouvelé par certains de ses successeurs —, à l'endroit même où les Ptolémées érigèrent bien plus tard, leur propre sanctuaire. Cette fondation du Nouvel Empire, en grès, aurait servi de carrière dès la Basse Epoque jusqu'à la période copto-arabe [2].

b) *La date du pylône.*

Si l'on revient, maintenant, à l'hypothèse du pylône [C-C'] remontant à l'époque de Thoutmosis III, on doit en déduire que le roi aurait alors tout naturellement été conduit, — après avoir aménagé une étroite cour devant son temple —, à faire dresser ce massif pylône de briques. En considérant cette éventualité, deux objections sont à formuler.

[1] A ces aménagements qui pourraient même être antérieurs, il conviendrait également d'ajouter l'exhaussement du sol du pronaos central.

[2] De nombreux éléments, non seulement thoutmosides, mais encore antérieurs ou postérieurs, auraient alors été démantelés et remployés. C'est ainsi que dans les couches romano-copte et copto-arabe du *temenos*, furent exhumés des fragments de portes, un groupe d'Amenemhat I^er^ et de Sekhmet (dont une partie a été mise au jour dans le remplissage tardif du dromos, et l'autre au nord-est du puits des bains romains), et plusieurs fragments de statues de Thoutmosis III. A ce sujet, cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 105 et 130; Vercoutter, *o.c.*, p. 78-9.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

1° — Pourquoi avoir adopté l'axe d'un sanctuaire qu'on ne pouvait plus voir au Nouvel Empire? A cette question, on pourrait répondre, il est vrai, que l'axe choisi visait l'ancienne porte [E] de Sebekemsaf Ier.

Une autre observation, qui aurait pu aussi renforcer cette suggestion, se traduit par le fait que les briques fabriquées à l'époque de Thoutmosis III sont, par leur module, assez proches de celles du pylône [C-C']. Une nouvelle vérification effectuée dans le temple ruiné de ce roi sur la rive gauche de Thèbes (*Henket-ʿankh*) le confirme. Mais peut-on, en toute logique, se fonder pour la datation d'un monument, sur ce critère des modules de briques? Tous ceux qui ont étudié ce matériau ont suffisamment souligné que non seulement les modules varient pour une même époque, mais que ces derniers se répètent aussi de siècles en siècles [1]. Aussi, nous paraît-il ici très difficile de nous appuyer sur cette seule donnée archéologique pour prouver que le pylône [C-C'] serait contemporain du règne de Thoutmosis III.

Supposons cependant toujours comme possible cette hypothèse. Il faudrait alors établir aussi à quel moment le reposoir de la barque [R] fut érigé. Certainement après la construction de ce pylône, puisque non seulement l'axe du reposoir s'aligne sur celui des môles de [C-C'], mais, — fait encore plus probant —, parce que la face est du reposoir [R], très voisine du flanc ouest du môle nord (rappelons qu'un passage de seulement 1,60 m les sépare), n'est point décorée [2] (Pl. XXXII B).

2° — Une autre objection mériterait maintenant d'être formulée. En admettant, en effet, l'éventualité suivant laquelle le pylône [C-C'] date de l'époque de Thoutmosis III, on ne peut ignorer que la masse du reposoir [R] devait cacher presqu'entièrement la base du môle nord de ce pylône qui, à la XVIIIe dynastie, aurait formé la façade du temple.

[1] Dimensions moyennes des briques du temple *Henket-ʿankh* de Thoutmosis III : 41 × 18 × 14 cm (1er pylône); 37 × 18 × 12 cm (2e pylône). A Tōd, les briques du pylône [C-C'] font 40 × 20 × 14 cm. Des modules très voisins, sinon identiques sont attestés à l'Ancien Empire et au Moyen Empire. Cf. Spencer, *Brick Architecture in Ancient Egypt*, p. 147-8 et pl. 41-43. Concernant Tōd, Bisson de la Roque souligne lui-même que « malheureusement ... les dimensions des briques ne donnent pas d'indications bien nettes des différentes époques » (cf. *Tôd*, p. 27). Il signale aussi (*Ibidem*, p. 2) que « les briques crues trouvées sur le limon dans le sable de fondation du temple de Sesostris Ier » donnent des dimensions semblables (37 × 17 × 12 cm) à celles de la dernière enceinte (ptolémaïque ?). Voir encore certaines remarques intéressantes, dans Clarke et Engelbach, *Ancient Egyptian Masonry*, p. 207-15 et, pour des modules de briques du Nouvel Empire, p. 209.

[2] Constatation que l'on doit à Barguet : *BIFAO* 51, 86. Une même observation a été faite à Eléphantine où, certains piliers du temple du Nouvel Empire n'ont pu, en raison de la proximité du mur d'enceinte, recevoir un décor : cf. *MDIAK* 36, 264, note 61.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La seule solution qui se présente alors à l'esprit pour comprendre cette curieuse et même inhabituelle implantation d'un monument, serait d'accepter le fait que Thoutmosis III ait édifié un second pylône — là où des alignements de briques englobent et recouvrent les ruines du mur de Sebekemsaf I^er [1] —, permettant ainsi de situer le reposoir [R] dans une cour protectrice.

La direction de ce second pylône [G-G'] [2] est, au reste, donnée par les ruines de ses briques encore visibles à la surface du sol, et qui semblent nettement avoir été posées parallèlement à l'appareillage du pylône [C-C']. Ainsi, un même axe perpendiculaire à celui de la chapelle [R] de Thoutmosis III, pouvait traverser les deux pylônes [C-C']-[G-G'] et aller rejoindre, au fond du *temenos*, les vestiges d'autres murs de briques [H-H'] repérés par J. Vercoutter [3] et également parallèles à ces derniers. A s'en tenir aux remarques de J. Vercoutter, les ruines qui constituent les murs [H-H'] remonteraient à une époque certainement antérieure aux remaniements tardifs qui les marquent, puisque le niveau de leurs fondations serait à — 2,00 m (= — 2,42 m). Peut-être représentent-elles ce qui subsiste du mur d'enceinte du *temenos* érigé par Thoutmosis III?

En revanche, la suggestion émise toujours par J. Vercoutter au sujet du changement d'axe de la porte [A] qu'il fait remonter au Nouvel Empire et antérieurement au règne de Ramsès IV [4] — ce qui correspondrait peut-être même à l'époque de l'érection du reposoir [R] —, ne nous paraît pas convaincante. En effet, si le souverain thoutmoside avait décidé non seulement de construire un grand temple à Tôd [5], mais aussi de changer l'axe du monument, il aurait fallu :

a) qu'il donne au pylône [C-C'] une ouverture projetée plus au sud;
b) concilier l'inconciliable, puisque *la suggestion proposée était incompatible avec l'axe même du reposoir [R] qui n'aurait plus été perpendiculaire au nouvel axe ainsi adopté par Thoutmosis III.*

Il semble donc qu'il faille abandonner définitivement cette idée qui, quoi qu'il en soit, pouvait paraître séduisante. Au cas très improbable où Thoutmosis III aurait construit

[1] Sur ces alignements de briques, postérieurs à Sebekemsaf I^er, cf. Vercoutter, *o.c.*, 75 et plan II.

[2] Nous sommes, en effet, favorables à l'idée d'un pylône, plutôt que d'imaginer à cet endroit, un mur d'enceinte qui aurait par trop limité l'aire du *temenos* remaniée par Thoutmosis III.

[3] Cf. Vercoutter, *Ibidem*, 72.

[4] Cf. Vercoutter, *Idem*, 76, note 2.

[5] Il semblerait bien, effectivement, que les proportions de cet édifice aient été plus importantes que celles des fondations antérieures si l'on compare la hauteur des registres décorés des XI^e et XII^e dynasties (où les personnages représentés sont de taille relativement petite), aux reliefs remployés de la XVIII^e dynastie (où les personnages royaux et divins sont presque de taille humaine).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

le pylône [C-C'], il n'aurait pas pu changer l'axe imposé par la fidélité au temple primitif, (ou même à la *chicane*), et suivi par son propre reposoir [R].

Outre ces deux dernières objections soulignant les difficultés à admettre que le pylône [C-C'] est contemporain du Nouvel Empire, il convient maintenant de rappeler que la partie inférieure des fondations de grès du reposoir [R] se trouve au niveau — 1,08 m, alors que le sol blanchi au retour du mur-pylône [C-C'] — constituant la limite entre les fondations de ce pylône et ce qui reste de sa superstructure —, est à un niveau bien plus bas (— 1,33 m). A elle seule, s'il en était encore besoin, cette constatation pourrait confirmer l'antériorité du pylône [C-C'] par rapport au règne de Thoutmosis III.

* * *

De toutes ces considérations, il ressortirait donc que Thoutmosis III aurait pu seulement édifier le pylône [G-G'] [1] pour fermer l'aire où sa chapelle de barque [R] était construite, puis, logiquement, faire ériger un mur d'enceinte [H-H'] beaucoup plus vers l'ouest, et constituer ainsi une introduction assez fastueuse au temple qu'il aurait élevé en avant de celui du Moyen Empire, englobant même ce dernier.

Les assises du temple thoutmoside furent, semble-t-il, en grande partie, remployées par les Ptolémées. Pourtant, on a pu repérer sur ce qui reste du mur de l'ancienne façade de Sesostris I^{er} (face est), deux gros blocs en grès, encore *in situ* (cf. Pl. XXV, hypothèse 5) et rappelant le style de la XVIII^{e} dynastie, à moins que nous ne soyons là devant un « archaïsme » ptolémaïque, procédé dont des exemples très précis avaient déjà été mis en évidence dans le temple de Monthou à Karnak-Nord, où des pastiches du style Amenophis III avaient été exécutés sous les Lagides [2]. Le mieux conservé des deux blocs montre la partie inférieure du devanteau royal ornant le pagne plissé et muni de la queue cérémonielle (Pl. XXXIII A, et, pour comparaisons, Pl. XXXIII B.1-2) [3]. Sur son côté gauche, la

[1] Dont les briques, d'un module légèrement différent de celles du pylône [C-C'], présentent néanmoins la même orientation.

[2] Cf. Desroches Noblecourt, *CdE* 18, 90.

[3] Au cas où l'on ne souscrirait pas ici à l'hypothèse d'un pastiche tardif, il faudrait alors opter pour un relief réellement exécuté au Nouvel Empire. Les diverses comparaisons que nous avons pu établir entre ce bloc et d'autres reliefs de Thoutmosis III décorant encore certains édifices de la région, seraient, effectivement, tout à fait favorables pour cette datation. Qu'il s'agisse du traité du pagne, de celui du devanteau ou même de la queue cérémonielle, des similitudes frappantes ont pu être relevées : cf. Lacau-Chevrier, *Une chapelle d'Hatshepsout à Karnak*, 2, pl. 17 (190); voir aussi plusieurs des scènes fragmentaires se trouvant à l'intérieur du reposoir d'albâtre de la chapelle de Thoutmosis III sise près du lac sacré de Karnak (monument dont l'un des signataires de cet article,

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

pierre semble avoir été réutilisée à l'époque ptolémaïque, puisque le trait vertical en relief limitant la colonne hiéroglyphique tardive inscrite sur le bloc voisin, se termine sur le panneau du Nouvel Empire (?).

De cette même face est du mur de façade du Moyen Empire, F. Bisson de la Roque nous laissa, de surcroît, une description du décor. En calcaire, la paroi centrale comprenait une frise de *ḥkrw* et le début du nom d'Horus de Sesostris I^er^ (encore visibles), que complétaient, au bas du mur, deux scènes relatives à la fondation du temple : l'une évoquant le roi creusant la tranchée à l'aide d'une houe, l'autre représentant le même souverain versant du sable dans le sillon [1]. Ces deux tableaux ne sont plus visibles de nos jours car le mur a été, à cet endroit, obstrué par un contrefort de briques [2].

Ainsi, à tenir compte de ces constatations, a-t-on l'impression que tout s'est passé comme si ceux qui apportèrent les diverses modifications au temple de Monthou, ont voulu, sur ce mur, laisser un témoignage de la décoration exécutée sur ordre de leurs prédécesseurs.

Dès lors, il semblerait plus logique et plus réel de considérer que jusqu'aux transformations ptolémaïques, l'axe du temple primitif de Tōd a dû être respecté, ayant sans doute comme point de départ un sanctuaire remontant peut-être à la V^e^ dynastie, axe repris par les Montouhotep, et légèrement remanié par Sesostris I^er^. Gardons en mémoire que ce dernier souverain aurait pu ne pas demeurer indifférent à cet ancien axe, si l'on admet qu'au lieu de construire un nouveau pylône faisant exactement face à l'entrée de son sanctuaire, il avait respecté cette monumentale porte qui formait, pour son propre édifice, une entrée en *chicane*. Ce rappel renforcerait encore l'existence du pylône [C-C'] à la XI^e^ dynastie et peut-être même à l'Ancien Empire.

prépare la publication). A cela, on ajoutera que la musculature des jambes du roi représenté sur le relief de Tōd, se retrouve, toujours pour Thoutmosis III, dans certaines scènes monumentales : consulter, par exemple, K. Lange et coll., *L'Egypte*, Paris 1968, pl. 139. Enfin, le mobilier cultuel placé devant le souverain, présente des analogies indéniables avec celui qui apparaît généralement dans les reliefs de la XVIII^e^ dynastie. On rappellera, pour terminer, que le bloc est en *grès* (matériau utilisé par Thoutmosis III, non seulement pour son reposoir mais encore pour son temple), alors que le sanctuaire de Sesostris I^er^ était en *calcaire*. Trop de différences aussi dans le style ne nous permettraient pas, de toute façon, d'y voir un relief antérieur au Nouvel Empire.

[1] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 13 (fig. 9) et p. 22. Pour la localisation de ces scènes sur la paroi, voir pl. V-2.

[2] Construit, semble-t-il, à la demande de Bisson de la Roque : cf. *Tôd*, pl. XII.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Occupation du temple sous les Ramessides jusqu'à la fin des dynasties indigènes

Il ne paraît pas que des remaniements d'importance aient pu être portés au temple de Thoutmosis III, si l'on en juge par les vestiges détectés à ce jour. Tout comme pour la fin de la XVIII[e] dynastie, où les adjonctions d'Amenophis II, de Thoutmosis IV (Pl. XXXIV A), d'Amenophis III et d'Horemheb ont laissé quelques témoignages [1], on constate que l'œuvre des Ramessides semble s'être essentiellement limitée à des « *renouvellements* », opérés plus précisément sur ordre de Sethi I[er], de Ramsès II (et de Nefertari), d'Amenmès et, ceci, jusqu'à Ramsès IV.

Les listes de souverains ayant laissé leurs traces à Tōd, et dressées par F. Bisson de la Roque au début et à la fin de son rapport de fouilles [2], ne comprennent pas le nom de Merenptah. Cependant, en 1937, après avoir dégagé le lac sacré, celui-ci fit allusion à ce roi mais sans aucun commentaire [3].

C'est la raison pour laquelle, nous nous attarderons ici sur un bloc [4] remis au jour à l'intérieur du lac sacré au cours de la mission d'octobre 1983, à l'occasion de l'enregistrement des assises supérieures de ce monument (Pl. XXXIV B). La pierre en question porte horizontalement, dans un cartouche, le nom fragmentaire de Merenptah, sous lequel, dans une seconde ligne d'inscription, on peut encore lire : « (le porte-flabellum) *à la droite*

[1] Il nous faut également mentionner Amenophis IV, dont plusieurs vestiges (*talatat* et fragments de statues jubilaires) découverts dans le *temenos*, laissent supposer qu'un sanctuaire dédié à Aton avait été érigé à Tōd même. A ce propos, cf. Desroches Noblecourt, Leblanc et M. Abdel-Maqsoud, « Les vestiges du règne d'Amenophis IV découverts dans le domaine de Monthou à Tōd », *ASAE* 70 (sous presse).

[2] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. III-IV et 182.

[3] Cf. Bisson de la Roque, *Le lac sacré de Tôd*, *CdE* 12, 1937, p. 162 : « Ces pierres portent les cartouches d'Amenophis II, et d'autres le nom de Merenptah ».

[4] Comme la plupart des blocs réutilisés pour la construction du lac sacré, rien ne peut prouver assurément qu'ils proviennent tous du temple de Tōd. Pourtant, la majorité doit en être issue, même si ces éléments ne portent pas la mention de *Ḏrty*. Nous n'oublions pas, néanmoins, la pierre localisée dans la partie supérieure du mur sud du lac, sur laquelle on a relevé depuis longtemps les noms de *Sbk-Rʿ* / *Swmnw*, nous révélant ainsi son origine (cf. Bisson de la Roque, *CdE* 12, p. 162). Nous n'ignorons pas davantage le bloc engagé à l'intérieur du mur sud, récemment mis en lumière par Devauchelle et Grenier (cf. *BIFAO* 82, 157-62). A ce sujet, ces derniers auteurs proposent (p. 160) de voir dans la Krokodilopolis du nome pathyrite, l'antique *Swmnw*, contre Sauneron (cf. *Kêmi* 18, 57-8) qui voulait y reconnaître l'ancienne *'Iw-mitrw*. Le choix est sans doute plus délicat à faire, si nous rappelons que dans ce même mur sud du lac sacré, une inscription fragmentaire de trois colonnes, copiée par Barguet (*BIFAO* 51, 108 et pl. XXa) et dégagée à nouveau en octobre 1983, porte à deux reprises, la mention d'*'Iw-mitrw*.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du roi, le scribe royal, intendant du Trésor, [...]-*Nakht* » [1] (Pl. XXXIV C). Les vestiges de ce texte, ajoutés à l'inscription gravée sur la paroi extérieure (côté ouest) du reposoir [R] et mentionnant la venue à *Djerty* sous le règne de Ramsès III, du « *grand archiviste* (*ḫrỉ sš wty sšw*) *Pa-en-pa-ta, du Trésor de Pharaon* » pour faire « *en l'an 15, le deuxième mois de la saison akhet, le 13e jour* » l'inventaire des biens de ce temple [2], constitueraient les deux seules allusions trouvées à ce jour, à de hauts fonctionnaires ramessides ayant œuvré dans le *temenos,* ou peut-être aussi, dans celui d'Hermonthis. S'il est probable qu'ils accomplirent en ces sites des missions d'importance en relation avec le Trésor, leur passage semble indiquer aussi le caractère assez exceptionnel que les sanctuaires de Monthou devaient encore présenter à la fin du Nouvel Empire.

Toujours à propos de l'époque ramesside, signalons également que J. Vercoutter avait attiré l'attention dans son rapport, sur la trouvaille, faite à proximité de la porte [A], d'un bloc de Ramsès IV [3] : découverte qui lui paraissait être une preuve en faveur d'un changement d'axe à l'introduction vers le temple. En vérité, l'argument semble peu déterminant, car ce bloc en calcaire aurait très bien pu constituer un élément de remploi pour les assises de cette porte érigée par les Ptolémées. Bien que le nom de Ramsès IV soit rajouté sur les murs du reposoir [R], il est peu probable que ce roi ait pu consacrer des efforts pour remanier considérablement la partie antérieure du *temenos* de Tōd, pas davantage que Sethi Ier, Amenmès et Ramsès III dont les noms figurent seulement dans le contexte d'actes de « *renouvellement* » sur les murs du même reposoir. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, ce que firent les Ramessides ici, dut sans doute consister principalement en l'entretien des constructions existantes et en la restauration du décor peint.

* * *

Les recherches exécutées par F. Bisson de la Roque lui ont permis d'exhumer un grand nombre de blocs en grès du temps d'Achoris et de Nectanebo Ier [4]. Les hypothèses qu'il émet à ce sujet paraissent très séduisantes et nous y souscrivons pour répéter après lui que ces deux souverains s'ingénièrent à réparer essentiellement à l'emplacement qui, sous les Ptolémées, devint la « Chapelle des Déesses », les dommages opérés par les envahisseurs

[1] D'autres personnages, toujours sous le règne de Merenptah, semblent avoir exercé des fonctions assez proches. Voir à ce sujet, *KRI* IV, 26, 1-5; 26, 7-9; 26, 11-14.

[2] Cf. Barguet, *BIFAO* 51, 99.

[3] Cf. Vercoutter, *BIFAO* 50, 76 et note 2.

[4] Sur ces blocs trouvés « dans les maisons du village actuel et dans les murs coptes au sud du vestibule des déesses », cf. Bisson de la Roque, *Tôd,* p. 142-6.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

perses. Certaines parties du temple en calcaire de la XII^e^ dynastie, furent refaites en grès : l'intérieur à l'époque d'Achoris, l'extérieur à l'époque de Nectanebo I^er^ [1]. On devrait à ces restaurations tous les blocs qui portent la marque des *litanies* aux divers aspects de la déesse lointaine : Sekhmet, [Tefnout], Bastet, Ouadjet et Sothis. Ces deux derniers rois auraient également surélevé le sol du temple de 0,37 m (+ 0,42 m) car, ainsi que F. Bisson de la Roque le faisait remarquer : « *les infiltrations devaient déjà atteindre le vieux sol de seize siècles* ».

Hypothèse 6 : Le pylône [C-C'] à l'époque ptolémaïque et au début de la domination romaine (jusqu'à Antonin le Pieux) (cf. Pl. XXV).

Si nous considérons maintenant l'aspect général que devait présenter l'ensemble du grand *temenos* de Monthou à l'époque ptolémaïque et au début de la domination romaine, on doit, d'emblée, accepter un facteur essentiel qui a marqué tout le programme architectural, à savoir : le respect de l'axe donné non pas par l'ensemble de pylônes et des différentes portes du sanctuaire — ce qui pouvait être interprété comme un accord à des *chicanes* inutiles —, mais l'axe indiqué par la porte de la façade du temple, dans l'état où elle se trouvait sans doute sous Achoris et Nectanebo I^er^.

Il faut tenir compte aussi de l'attrait du concept esthétique de cette époque d'occupation d'un monde « classique », pour comprendre que l'on ait voulu d'abord, et avant tout, sacrifier à une « clarification » du terrain. Cette optique avait pour but de donner au temple de Monthou une introduction harmonieuse et dégagée qui, en même temps, était plus proche d'une réalisation architecturale non sujette à la trop archaïque et désuète loi religieuse relative aux égards témoignés à toutes les fondations primitives occupant, à l'excès, le *temenos*. D'où, également, l'application quasiment rigoureuse d'un nouvel axe d'une logique artistique étrangère aux bâtisseurs égyptiens.

L'axe primitif respecté encore sous Thoutmosis III — comme le prouvent les vestiges de son pylône [G-G'] et de son reposoir [R] —, devait partir du fond du sanctuaire [Ouserkaf-Montouhotep] ou tout au moins de la porte du pylône [C-C'], pour s'écarter de celui imposé par la façade du temple de Sesostris I^er^ au reste, non visible, derrière le pylône. A cette époque, un autre axe rappelait *grosso modo* celui de la fondation du Moyen Empire et devait, pour se raccorder à l'axe primitif, passer en biais à travers la porte du pylône [C-C']. Lorsque les Lagides (Ptolémée IV, puis Ptolémée VIII Evergète II) firent édifier leurs deux salles, ils reprirent approximativement l'axe du temple

[1] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 1, 142-3, 146.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

de Sesostris I^er^, qu'ils dirigèrent à travers la porte [A] située plus au sud et agrandie par la suite, comme l'a démontré J. Vercoutter [1]. Ce nouvel axe, dont la continuation logique passait par le dromos et les deux petits pylônes [J-J'] aux textes prophylactiques de Ptolémée IV, traversait la rampe donnant accès à la tribune : endroit où il trouvait son aboutissement.

Restaient dans la grande cour ainsi aménagée devant la façade du temple — nouvellement reconstruit après les restaurations des XXIX^e^ et XXX^e^ dynasties consécutives aux ravages des Perses —, les deux premières assises de briques de l'antique pylône [C-C'] et de ses murs entièrement rasés par les architectes ptolémaïques. Les maîtres étrangers avaient, en revanche, respecté le reposoir de la barque [R] qui allait être encore utilisé pour les grandes fêtes religieuses, à commencer par celle du Jour de l'An qui unissait encore si étroitement Hermonthis et Tôd dans leur rôle de cités protectrices de Thèbes. Pour les mêmes besoins d'un culte qui, à Basse Epoque, sous l'influence de la théologie osirienne en rapport avec le Nil, était de plus en plus important [2], les prêtres firent aménager dans les fondations conservées du pylône [C-C'], une sorte de petit bassin rituel [I], plaqué de grès et au plafond recouvert de dalles (Pl. XXXV A). On y accédait par un escalier de quelques marches et, très probablement, on allait y constater le « retour d'Osiris » en puisant, au premier jour de l'inondation, les quelques gouttes de l'eau sainte. Ce petit édicule était construit parallèlement à la façade du temple ptolémaïque, et, ainsi, son axe ne marquait pas un angle droit avec celui du reposoir [R].

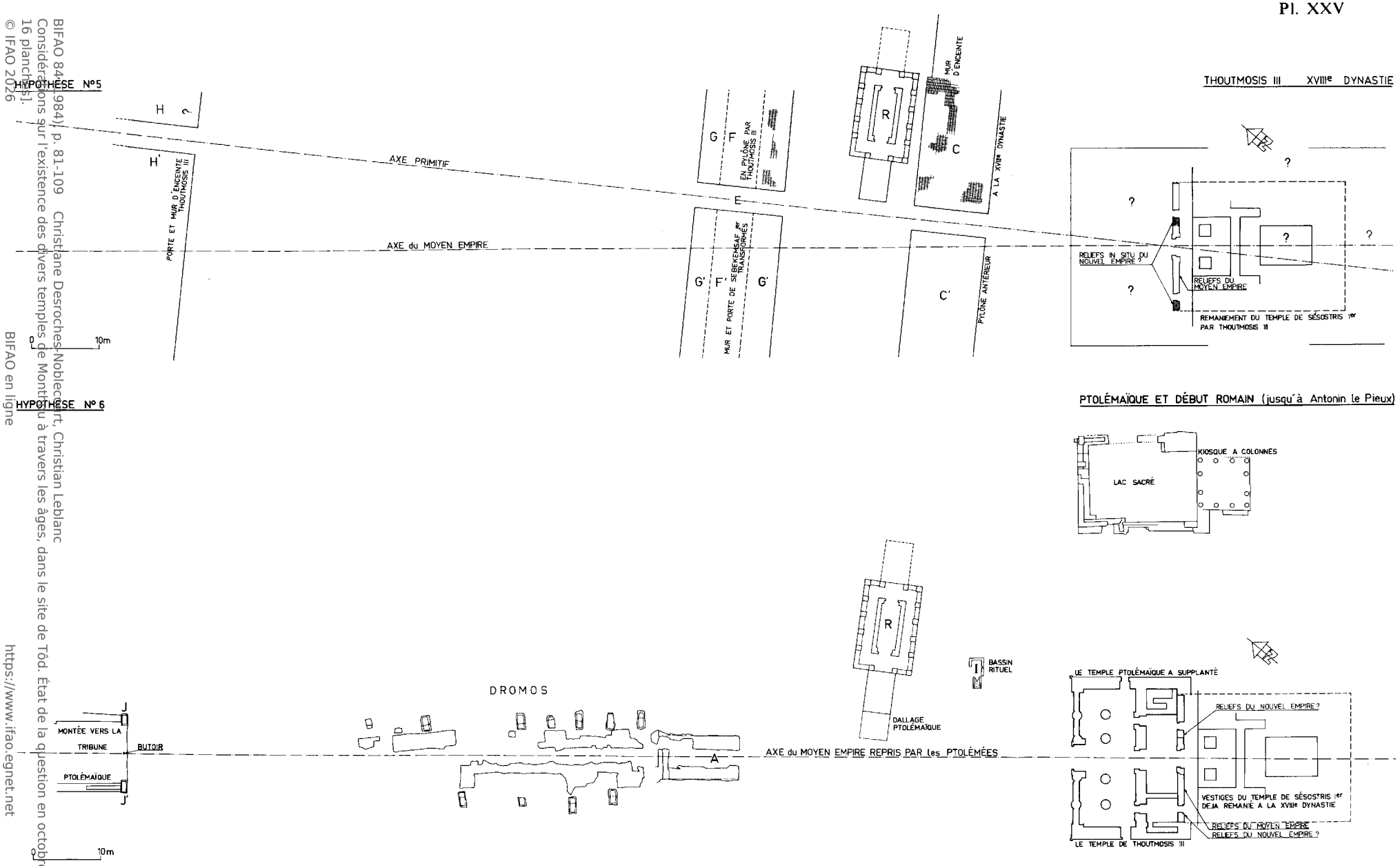
Sans doute pourrait-on imaginer, du moins dès l'époque de Thoutmosis III, l'existence d'un dromos. Mais, si tel avait été le cas, — et en tenant compte de ce que nous avons dit plus haut —, il aurait dû border l'axe primitif et rejoindre le mur de briques crues [H-H'] dont J. Vercoutter avait constaté les vestiges irréguliers au nord et au sud de la porte [K] inachevée [3]. En revanche, les ruines très visibles du dromos ptolémaïque nous mènent en *droite ligne* jusqu'à la tribune.

[1] Cf. Vercoutter, *o.c.*, 75-6.

[2] Peut-être est-il opportun de rappeler ici, que le seul objet d'origine pharaonique retrouvé en 1981 dans les soubassements des maisons gréco-romaines sises au nord du reposoir, est un bel Osiris assis, en bronze, muni semble-t-il, d'une couronne de justification (cf. Desroches Noblecourt, *BSFE* 93, p. 15, pl. III et fig. 8) et qui viendrait, pour sa modeste part, appuyer cette suggestion. Citons également trois dépôts d'Osiris retrouvés par Bisson de la Roque : un premier (cf. *Tôd*, p. 143) constitué de 5 statuettes (4 en bronze doré et 1 en calcaire) fut mis au jour dans les fondations du temple de Sesostris I^er^ au niveau — 0,90 m (+ 0,42 m); un second (cf. *Tôd*, p. 128) comprenant un lot d'Osiris en bronze, fut découvert à — 1,10 m (+ 0,42 m) près de l'angle ouest du massif d'Evergète II; enfin, un troisième (cf. *Tôd*, p. 154), composé de 90 Osiris en bronze et de style grossier, fut dégagé à — 0,80 m (+ 0,42 m) non loin du vestibule des déesses.

[3] Cf. Vercoutter, *o.c.*, 72 et plan I.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



(Dessins A. Trincal).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Montou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026
BIFAO en ligne
https://www.ifao.egnet.net

Pour en venir maintenant à ce qui concerne l'intérieur de l'ensemble du temple à cette époque, il nous suffit de suivre F. Bisson de la Roque dans son exposé général issu des constatations archéologiques faites sur le terrain et des déductions qui en découlent. Par exemple, le temple primitif du Moyen Empire, qui avait subi des modifications au Nouvel Empire, ne devait plus présenter dans son vestibule ses quatre piliers de granit, mais simplement les deux centraux [1] : la largeur du vestibule ayant été réduite pour permettre l'aménagement de deux pièces latérales destinées, l'une à la déesse-mère, l'autre au dieu-fils. Le sol avait été exhaussé de 0,37 m (+ 0,42 m). Mais, bien que le temple ptolémaïque englobait complètement le sanctuaire de Sesostris I^er^, nous ne devons pas oublier que les salles de ce dernier édifice étaient encore accessibles, à tel point que, durant cette Basse Epoque, un dépôt de statuettes en bronze put être fait sous le dallage d'une de ses chambres septentrionales [2].

Enfin, le lac sacré qui, normalement, aurait dû exister depuis au moins le Nouvel Empire, avait été remanié et agrandi. Il présentait, sous les derniers Ptolémées, les lignes générales que les fouilles lui ont restituées, flanqué, à l'est, de son kiosque à colonnes [3].

[1] Bisson de la Roque (*Tôd*, p. 15 et 107) nous apprend que ce seraient ces deux piliers de granit que les Coptes auraient retaillés en colonnes (sans pour autant faire disparaître les noms et protocole de Sesostris I^er^), avant que les Musulmans, à leur tour, les réutilisent dans leur grande mosquée.

[2] Cf. *supra*, p. 100, note 2.

[3] Pour le dégagement du lac sacré, cf. Bisson de la Roque, *CdE* 12, p. 157-62; Barguet, *BIFAO* 51, 105-10. Il nous paraît difficile de se fonder uniquement sur le remploi de blocs inscrits, trouvés dans les murs du lac sacré de Tôd, et provenant des temples de *Swmnw* et de *'Iw-mitrw* / *'Iw-'Itrw* (localité identifiée par Sauneron et Barguet comme étant l'ancienne Krokodilopolis), pour en inférer qu'en punition, après la révolte dans le nome pathyrite, ces sanctuaires ptolémaïques auraient été détruits (cf. *BIFAO* 82, 160). En effet, les blocs en question remontent au *Nouvel Empire*, comme datent, également, ceux qui, — extraits du temple-Nouvel Empire de Tôd —, ont été aussi remployés dans les assises du lac sacré. En ce qui concerne ce dernier, la présence de blocs du Nouvel Empire — provenant de *Djerty* ou d'ailleurs — dans ses murs, ne prouve en aucune manière l'anéantissement du temple ptolémaïque de Tôd. Partant de cette évidence, pourquoi la présence de blocs du Nouvel Empire de *Swmnw* et de *'Iw-mitrw* dans les parois du lac sacré de ce site, entraînerait-elle forcément l'hypothèse de la destruction des murs ptolémaïques de sanctuaires de ces localités?

En revanche, si l'on suit les commentaires de Devauchelle et de Grenier, les graffiti tracés par les prêtres, nous laissent supposer qu'à l'époque où ils ont été gravés, — au plus tôt vers 155 av. J.-C., et au plus tard avant 88 av. J.-C., c'est-à-dire à la veille du départ de la garnison de la ville (cf. *BIFAO* 82, 160-1), — les vestiges du temple du Nouvel Empire à Krokodilopolis, étaient encore en place. Il faudrait, en conséquence, envisager l'aménagement ou l'agrandissement du lac sacré de Tôd, dans l'état où on l'a retrouvé, bien après le début des constructions ptolémaïques (les petits pylônes et le dromos datent de Ptolémée IV), soit aux environs du règne de Ptolémée Aulète.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

HYPOTHÈSE 7 : LE DROMOS À L'ÉPOQUE BYZANTINE (cf. Pl. XXVI).

F. Bisson de la Roque avait constaté dès 1936 [1], que la tribune en aboutissement du dromos, semblait par sa position, indiquer une déviation de ce dromos par rapport à l'axe du temple. J. Vercoutter, participant au dégagement de ce dromos entrepris en 1940 par F. Bisson de la Roque, notait bien que la tribune (qu'il interprétait comme un quai), remontait au règne de Ptolémée IV [2], lequel avait fait ériger les deux petits pylônes [J-J'] flanquant le début de la rampe. Ainsi, d'un côté F. Bisson de la Roque évoquait une déviation du dromos car il prétendait que son axe passait par la porte [K] et, d'un autre côté, J. Vercoutter tout en faisant allusion dans son rapport [3] à un axe qui faisait, semble-t-il, communiquer directement le dromos à la rampe d'accès à la tribune, donne un plan [4] où figurent les deux axes supposés du temple. Celui qui passe entre les deux môles du pylône [C-C'] — et qui est perpendiculaire à l'axe du reposoir [R] —, a bien été repéré au cours de nos dernières missions.

Cependant, celui que J. Vercoutter fait partir du fond du sanctuaire et qu'il oriente vers le centre de la porte [K] ne nous paraît pas conforme à la réalité puisque, en définitive, cet axe n'aboutit pas directement à la rampe et à la tribune, et nous obligerait à faire face à un problème presque insoluble lorsque l'on considère la façon dont la porte [K] masque en partie les petits pylônes [J-J'] (Pl. XXXV B). Il faut aussi remarquer que ce second axe que J. Vercoutter, dans son plan, signale comme étant *l'axe du temple du Moyen Empire et des agrandissements ptolémaïques*, ne passe ni au centre de la porte [A], ni au centre du dromos, et s'il aboutit bien au milieu de la porte [K] inachevée, il dévie ensuite à gauche de l'axe de l'ensemble pylônes [J-J'] - rampe - tribune (Pl. XXXVI A-B).

Ces observations appelaient de sérieux contrôles sur le terrain. Les judicieuses constatations de notre architecte A. Trincal, ont abouti à une conclusion beaucoup plus logique. En effet, l'étude méticuleuse des ruines au sol de la porte ptolémaïque [A], a révélé l'axe exact du passage de cette ouverture : il fallait, avant tout, se fonder sur le marquage, ligne incisée qui, sur les bases des montants de cette porte [A] avait guidé les maçons dans l'édification des assises [5].

[1] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 2.

[2] Cf. Vercoutter, *o.c.*, 73.

[3] Cf. Vercoutter, *Ibidem*, p. 73-75.

[4] Cf. Vercoutter, *Idem*, plan I.

[5] A propos des ruines de cette porte, dont J. Vercoutter a pu, au moment de ses fouilles, déceler l'agrandissement à l'époque ptolémaïque, on consultera avec intérêt le récent ouvrage posthume de S. Sauneron, *La porte ptolémaïque de l'enceinte de Mout à Karnak*, et la très méticuleuse étude comparative faite par F. Laroche-Traunecker, p. 10-18. Elle mentionne la porte [A] de Tôd (à vantail unique) au n° 22, p. 14 et fig. 7.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les mesures rétablies, ont peut constater (cf. Pl. XXV, hypothèse 6) que l'axe de l'ensemble part bien du temple, pour aboutir en droite ligne — en passant par la porte [A] et le dromos —, entre les deux pylônes miniatures [J-J'] et au centre de la tribune.

De surcroît, les crapaudines visibles encore au pied des petits pylônes [J-J'], indiquent l'existence de deux battants qui, pour la fermeture, se rejoignaient à *l'endroit même où passait l'axe du dromos :* un de nos collaborateurs, A. Ware, nous en a fourni la preuve, en retrouvant le butoir de fer dans la cavité centrale où celui-ci descendait pour maintenir les battants fermés, sur l'importante dalle de grès.

Les ruines de la massive porte [K] ne peuvent donc pas être attribuées à l'époque à laquelle remontent les constructions ptolémaïques.

On pourrait convenir, d'après les vestiges subsistants, que le temenos fut respecté presque intégralement jusqu'au règne d'Antonin le Pieux y compris, lequel fit décorer un mur extérieur du temple, dont beaucoup d'assises sont encore visibles dans la réserve des pierres [1]. Il aurait ainsi achevé l'œuvre entreprise par les souverains qui se penchèrent successivement sur le temple de Tōd. Son nom figure encore sur des blocs épars, non loin d'une corniche où jadis G. Daressy ainsi que F. Bisson de la Roque, pensaient avoir lu celui de Césarion, fils de la grande Cléopâtre [2].

Il ne semble pas qu'on ait trouvé dans les ruines du temple proprement dit, mention d'empereurs romains postérieurs à Antonin. En revanche, c'est au cours des anciennes fouilles et de celles que nous avons effectuées récemment dans les secteurs 1 à 4 (zone située au nord du reposoir), que sont apparus les noms de familles romaines impériales, depuis une monnaie où l'on a reconnu une tête de Faustine (contemporaine d'Antonin), jusqu'à une succession d'autres pièces dont la majorité remonte aux règnes de Constantin et de son fils Constance II, soit au milieu du IV^{e} siècle, peu de temps après la promulgation de l'Edit de Milan [3].

Si l'on se réfère aussi aux importants vestiges de maisons trouvés dans cette zone et qui remontent à la même époque, on est amené logiquement à supposer que dès ce temps, l'occupation par les mercenaires et les fonctionnaires impériaux faisait peu de cas des sanctuaires pharaoniques.

Les premières installations coptes qui prirent de l'essor dès le triomphe du Christianisme dans le monde romain, submergèrent alors le *temenos* [4]. C'est à partir de cette

[1] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd,* p. 152, 154.

[2] Cf. Daressy, *RT* 14, 31; Bisson de la Roque, *Tôd,* p. 153-4.

[3] Cf. Desroches Noblecourt, *BSFE* 93, p. 13-4.

[4] Conclusions auxquelles était parvenu Vercoutter qui avait, durant le dégagement du dromos, constaté les bouleversements effectués à cette époque : cf. *BIFAO* 50, 71-3.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

date que, non seulement certains monuments furent endommagés (partie supérieure fracassée du reposoir de la barque sacrée, par exemple), mais d'autres quasiment détruits, comme le sanctuaire de Sesostris I^er^ dont l'emplacement fut réservé à l'édification d'une église.

Aussi y aurait-il tout lieu de penser que la massive construction [K] si particulière, ne livrant aucun bloc de remploi pharaonique et témoin d'un dédain provocant pour la partie haute du dromos qu'elle occupait, n'était, en réalité, que la porte d'entrée et de défense d'une enceinte protégeant les installations qu'elle englobait dès le début de l'époque byzantine.

Sans doute convient-il de dater avant la fin du règne d'Antonin les dispositifs d'assainissement du sol sous les sphinx du dromos, détectés par J. Vercoutter [1]. Par la suite, il ne semble pas que l'occupation romaine eut le souci de respecter les vestiges antiques. Les fouilles anciennes et récentes menées sur le site ont suffisamment bien montré, pour cette époque tardive, l'anarchie et la complexité des implantations : forages et creusements de puits alimentant des bains, sur le flanc méridional immédiat du temple [2]; excavations profondes aux angles et sur les flancs du vieux pylône [C-C'], dépassant même la dernière assise de fondation [3]; accumulation de sondages et constructions de maisons derrière et autour du reposoir [R], ces dernières édifiées sur de hautes fondations elles-mêmes protégées par un système de drainage constitué de nombreuses canalisations aboutissant à de non moins nombreux puisards.

En résumé, il nous faut considérer cette massive porte [K] comme *absolument étrangère* aux constructions religieuses, prouvant par sa place même qui brisait l'axe de la rampe, que tout le système de procession était abandonné et que l'ère de la vénération de Monthou à Tōd était révolue [4]. C'était alors faire place à un vaste terrain clos, abritant les derniers occupants étrangers du site et les premiers fervents de la nouvelle foi. A partir de cette époque, commença malheureusement la destruction des plus beaux calcaires du Moyen Empire qui disparurent, au cours des siècles, dans les fours des chaufourniers.

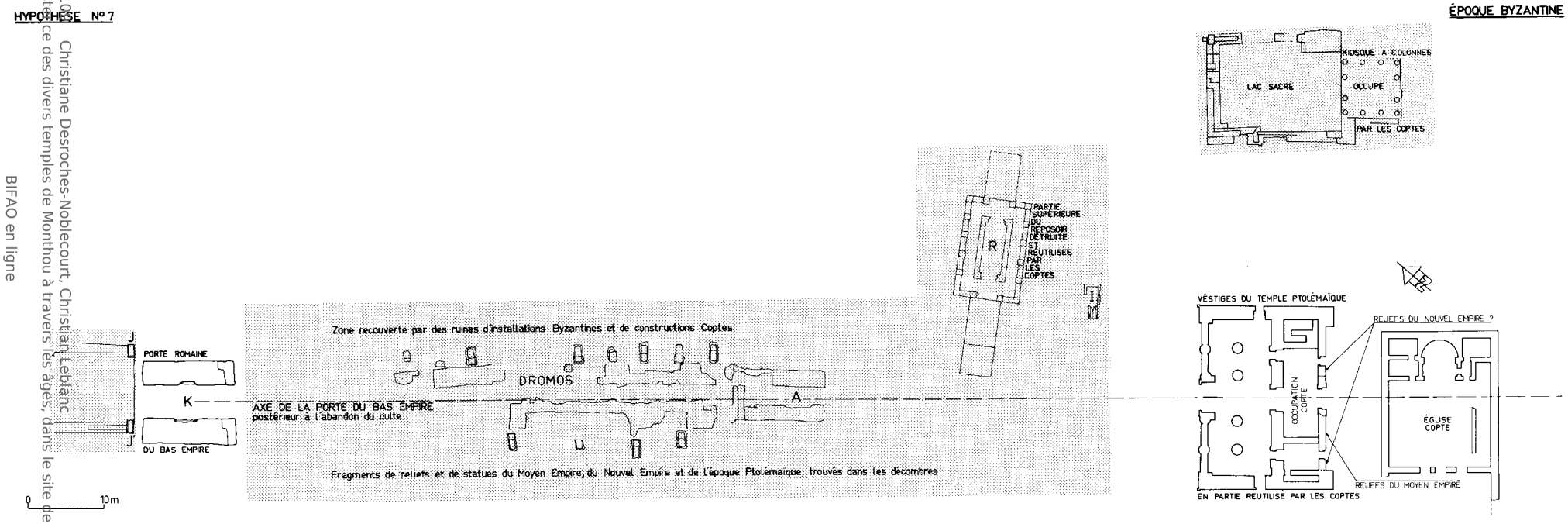
[1] Cf. Vercoutter, *Ibidem*, 71.

[2] Cf. Bisson de la Roque, *Tôd*, p. 161.

[3] Bisson de la Roque souligne aussi à quelle profondeur étonnante, les Coptes sont descendus pour leurs constructions, au-dessous du niveau du sol du dernier temple. Cf. *Tôd*, p. 37.

[4] Vercoutter constatait qu'un mur d'enceinte avait été construit perpendiculairement à la rampe, « à l'intersection de la rampe et du quai, de telle sorte que l'ensemble du quai, qui dut être détruit à cette époque, restait hors de la ville » : cf. *o.c.*, p. 73.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



(Dessin A. Trincal).

BIFAO 84 (1984), p. 81-100 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

* * *

Après l'exposé de ces différentes hypothèses, deux séries de remarques s'imposent. Elles constitueront ici les conclusions de nos recherches.

— I —

— Un temple de l'Ancien Empire a dû exister à Tōd au moins dès Ouserkaf, ou même à une époque archaïque si l'on en croit les parallèles fournis par les autres édifices religieux égyptiens, et relatifs à des sanctuaires construits les uns sur les autres à partir d'un lieu de culte primitif. Le dernier et brillant exemple se rapportant à ce phénomène est celui qu'illustrent les fouilles de l'Institut archéologique allemand à Eléphantine (grotte de Satet) [1].

— La XI[e] dynastie vit, avec Montouhotep Seankhkarê[c] surtout, l'éclosion d'admirables reliefs, principalement sur des dalles de calcaire. Les vestiges subsistants, dont les fragments d'un plafond étoilé, laissent encore imaginer la splendeur et l'importance de la fondation religieuse qui se perpétua sous le règne d'Amenemhat I[er].

— Sesostris I[er] semble avoir démonté les temples de ses prédécesseurs, mais toutefois en en réutilisant des éléments. C'est encore au dieu protecteur de Thèbes, Monthou, qu'il consacra son nouveau sanctuaire.

La logique du raisonnement suivi et présenté dans les pages précédentes, nous conduit à suggérer que le pylône [C-C'] remonterait au plus tard au règne de Sesostris I[er], à condition d'accepter une entrée en *chicane*. Si ce dernier point n'était pas retenu, nous inclinerions volontiers à proposer l'Ancien Empire comme date convenant à ce pylône ou, au plus tard, la XI[e] dynastie.

— Passons directement au Nouvel Empire dont certaines ruines sont encore visibles. L'aspect antérieur du *temenos* au moment où Thoutmosis III décida à son tour de rendre hommage à Monthou, pouvait se présenter ainsi :

a) un mur d'enceinte et une porte de la XIII[e] dynastie édifiés par Sebekemsaf I[er], puis une cour devaient être visibles;
b) un grand pylône de briques masquait l'entrée du temple du Moyen Empire, dont l'axe était déporté vers le nord, par rapport à l'entrée du sanctuaire.

[1] A ce propos, cf. Kaiser et coll., *Stadt und Tempel von Elephantine*, *MDIAK* 36, 249-64.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sans doute après avoir érigé son grand temple que nous proposons de situer *définitivement* en cet endroit, et qui englobait les constructions de Sesostris I^er^, Thoutmosis III voulut-il à son tour édifier un pylône [G-G'] sur les vestiges de la porte [E] et du mur d'enceinte [F-F'] de Sebekemsaf I^er^. Cette importante adjonction créait ainsi une cour en avant du pylône [C-C'], au nord de laquelle il fit ériger le reposoir [R].

Quant à la porte d'entrée de son enceinte [H-H'], il la fit aménager à l'aboutissement de l'axe archaïque respecté, flanquée du mur dans lequel, bien plus tard, les Romains de l'époque tardive, sans plus tenir compte de l'axe ptolémaïque, engagèrent la construction d'une porte [K] laissée inachevée (ou du moins, subsistant de nos jours à l'état de ruines).

Le fait que les vestiges des fondations du temple de Thoutmosis III soient exactement situées sous celles des Ptolémées, nous inciterait à penser que dès le début, la porte d'entrée du temple primitif et de la porte du pylône étaient en *chicane*.

— A la fin de la XVIII^e^ dynastie et durant toute l'époque ramesside, les divers pharaons qui vinrent à se succéder ajoutèrent, bien que modestement, leur touche personnelle aux décors du temple ou même à sa construction.

Si l'on essaie de suivre dans ses grandes lignes l'histoire du temple, on est amené à constater avec surprise qu'à ce jour, aucun bloc conservé des périodes antérieures à l'hérésie amarnienne et portant noms ou représentations divines, n'a été martelé. Il n'y a peut-être là qu'un hasard. En revanche, quelques fragments de statues jubilaires d'Amenophis IV en granit rose et une quinzaine de *talatat* nous laissent supposer qu'une réplique du *Gm p*^{3} *'Itn* de Karnak, — mais sans doute de bien moindre importance —, avait été érigée dans l'aire du *temenos*, très probablement dans la zone située au sud-ouest du temple de Monthou, regardant le soleil levant (?). Ces *talatat* ayant presque toutes été repérées dans les assises de maisons copto-arabes, il paraît assez vraisemblable qu'elles étaient à la disposition des habitants du site encore durant le Haut Moyen Age.

— L'occupation perse fit certainement subir au *palladium* de Thèbes de graves dommages, car il paraît assuré, ainsi que E. Drioton le faisait remarquer, que les envahisseurs ne purent investir l'antique capitale sans avoir auparavant tenté de paralyser sa défense spirituelle [1]. Achoris, puis Nectanebo I^er^ restaurèrent les murs meurtris : les témoignages en sont encore très importants.

— Enfin, lorsque l'harmonie et la poésie grecques pénétrèrent le principe même du concept architectural religieux égyptien, ces notions se manifestèrent par la libération

[1] Cf. Drioton, *CdE* 6, 1931, 259-70.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

du terrain devant le sanctuaire et la construction, à un niveau surélevé, de ce qui constituait pour eux leur participation à l'œuvre pharaonique : l'érection d'un édifice de style encore traditionnel dont l'axe, rappelant *grosso modo* les constructions antérieures, partait à travers une porte monumentale [A] vers un dromos, et gravissait la rampe pour aboutir à la tribune.

Ce dernier état du temple fut également respecté par les Romains, à la tête desquels aurait pu s'inscrire comme une charnière le petit Césarion, et dont Antonin le Pieux semble avoir clos la liste.

En effet, c'est après le règne de cet empereur qu'il sera mis un terme aux constructions relatives à l'antique culte de Monthou à Tōd. Garnisons romaines et villageois coptes se mirent alors à l'abri derrière une massive porte de pierre flanquée de murs d'enceinte en briques. Cette porte, en faisant fi des pylônes miniatures de Ptolémée IV, interdisait définitivement l'utilisation du dromos [1].

— II —

En vue de compléter les remarques qui précèdent, quelques autres observations méritent d'être soulignées. Nous les résumons ici, pensant qu'elles pourraient conduire à certaines enquêtes archéologiques.

1° — Rappelons d'abord la constatation qui découle des différents remaniements du temple : il apparaît bien qu'il fut, la plupart du temps, reconstruit sur les assises de monuments précédents. Cette loi est encore appliquée pour les constructions de l'époque copte, où souvent les fondations de maisons sont fidèlement superposées (générations successives).

2° — Les reliefs du temple des Montouhotep de même que les éléments architectoniques conservés, évoquent avec vigueur le degré artistique atteint pour les constructions de cette époque.

3° — On reste quelque peu étonné de constater le soin pris par Sesostris I^{er} à démonter intégralement le temple auquel avait collaboré son propre père, en défonçant même profondément ses fondations afin de parvenir à un sol vierge. Il vient naturellement à l'esprit les conspirations de palais qui durent peut-être se passer à la mort d'Amenemhat I^{er}, et dont le Conte de Sinouhé reflète un lointain écho. Cependant, les blocs furent préservés en grande partie dans les fondations, et il ne faudrait peut-être n'y voir là qu'un

[1] Voir encore Vercoutter, *Ibidem*, 74.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

rite dans l'évolution de la vie du temple, certainement observé pour d'autres époques, et que l'un des deux signataires de ces lignes a pu constater à Karnak-Nord, lorsqu'en 1940 elle y ouvrit le chantier du temple de Monthou [1]. En effet, sous le sol des ruines du sanctuaire d'Amenophis III, — en partie pastiché par les Ptolémées —, gisaient, régulièrement alignés, de nombreux éléments architecturaux polychromes de ses prédécesseurs immédiats.

4° — Au cours de la saison d'octobre 1983, nous avons trouvé la définitive preuve que pylônes et murs d'enceinte de briques pouvaient être revêtus de dalles de calcaire, et ceci dès au moins le Moyen Empire, si ce n'est déjà à l'Ancien Empire.

5° — Les mêmes recherches ont clairement confirmé l'existence du grand pylône [C-C'] détecté par J. Vercoutter : quelques nouveaux arguments pourraient nous permettre de le faire remonter à l'Ancien Empire, comme lui-même le proposait.

6° — Le soin que les successeurs de Sesostris I^{er} ont mis à conserver son sanctuaire, tout en l'englobant dans de nouveaux bâtiments, en remodelant certains de ses locaux et en exhaussant son sol pour mettre les locaux remaniés à l'abri de l'humidité envahissante, prouve le respect que l'on témoignait aux fondations religieuses vénérables, tout au long des dynasties : raison supplémentaire pour localiser le temple de Thoutmosis III dans le complexe même de Monthou.

7° — Par ailleurs, la présence des deux axes détectés pour les constructions religieuses qui prenaient place dans le temenos, nous permet de constater les égards témoignés par Thoutmosis III envers les lieux saints du début des temps, souci encore rappelé par l'axe du reposoir de la barque.

8° — Lorsqu'on aborde l'époque amarnienne, deux nouvelles observations nous permettent d'élargir un peu nos connaissances sur cette période encore si faiblement éclairée. Il devait exister un temple d'Amenophis IV à Tōd, comme dans d'autres lieux voisins de Thèbes. Un des premiers jubilés du roi a également dû être célébré sur le site de *Djerty* [2].

9° — Si l'on en vient à considérer maintenant les figurations sculptées à l'intérieur de la « Chapelle des Déesses », — qu'Achoris fit restaurer probablement en cet endroit avant l'époque ptolémaïque —, et où sont représentées en théories plusieurs des entités féminines du panthéon égyptien, il est alors utile de comparer celles-ci aux diverses formes prises par la déesse lointaine. Sans doute, y aurait-il lieu de réfléchir sur cette « multiplicité

[1] Cf. Desroches Noblecourt, *CdE* 18, 1943, 90. — [2] Cf. Desroches Noblecourt, Leblanc et M. Abdel Maqsoud, *ASAE* 70, (sous presse).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

des approches » de la grande déesse qui revient avec le début de l'année [1] et qui, sous Amenemhat I^er^, pourrait être évoquée sous la seule forme de Sekhmet assise à côté du roi [2]. Dès Sesostris I^er^, tout comme à l'époque ptolémaïque, elle est résumée par Tjanenet [3].

10° — Enfin, si les Ptolémées ménagèrent un large parvis devant le temple qu'ils érigèrent, il faut constater qu'ils demeurèrent fidèles aux principes généraux du temple égyptien. Seuls les Romains du Bas Empire brisèrent la voie d'accès triomphale, car elle avait, semble-t-il, perdu toute signification pour eux.

[1] C'est sans doute en raison du mythe auquel était liée la déesse, qu'à une époque plus tardive, les amulettes ou statuettes de Sekhmet portent, sur le trône où préside cette dernière, l'image de certains décans : cf. Shorter, *JEA* 18, 121-4 et pl. X-XI. Voir aussi du même auteur, *JEA* 21 / 1, 47. Dans le décor de ces sièges évoquant des décans, apparaît aussi le serpent de l'antique *Nḥb-K3w*, dont on sait que la fête était en relation avec le Jour de l'An : cf. Parker, *Calendars of Ancient Egypt*, Chicago 1950, § 313. Consulter encore, Kákosy, *Decans in Late Egyptian Religion*, *Oikumene* 3, 163-91, étude où sont mis en évidence les rapports étroits existant entre Sekhmet, Bastet, Ouadjet, Mout et même Isis, sans oublier l'hippopotame de Thouéris (collier en or de 36 Thouéris suggérant les 36 décans, Musée des Beaux-Arts de Budapest); enfin Sauneron, *La Porte de Mout*, p. 21, qui signale que « Mout et Sekhmet ne sont pas deux déesses, mais deux *fonctions* différentes d'une déesse assez impersonnelle elle-même ».

[2] A propos de Sekhmet, voir surtout : de Wit, *Le rôle et le sens du lion dans l'Egypte ancienne*, p. 312-23; S.-E. Hoenes, *Untersuchungen zu Wesen und Kult der Göttin Sachmet*, Germond, *Sekhmet et la protection du monde*, *AH* 9, Genève 1981. Ce dernier auteur souscrit entièrement à ce que nous venons de répéter et que nous avions proposé au sujet du temple de Nofretari en Abou Simbel. Cf. Germond, *o.c.*, p. 1, 4-5, 131-138, 346 et sa conclusion. Pour l'ancienneté des litanies de Sekhmet, cf. Germond, *Ibidem*, p. 11-12 et 16. Enfin pour Sekhmet et Amenemhat I^er^, cf. *Idem*, p. 176.

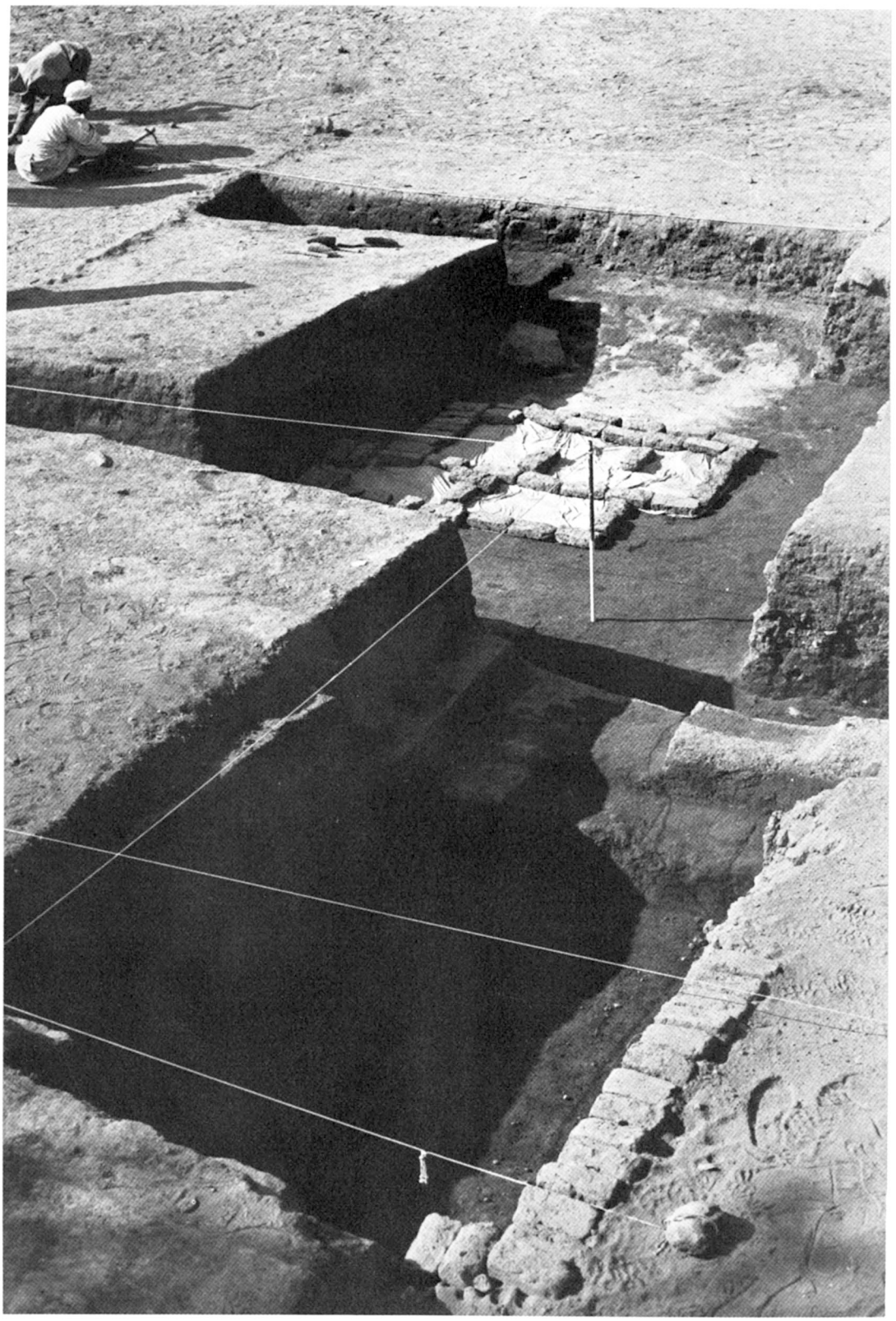
[3] Sur cette divinité, cf. l'étude récente de Derchain-Urtel, *Die Göttin Tjanenet*.

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



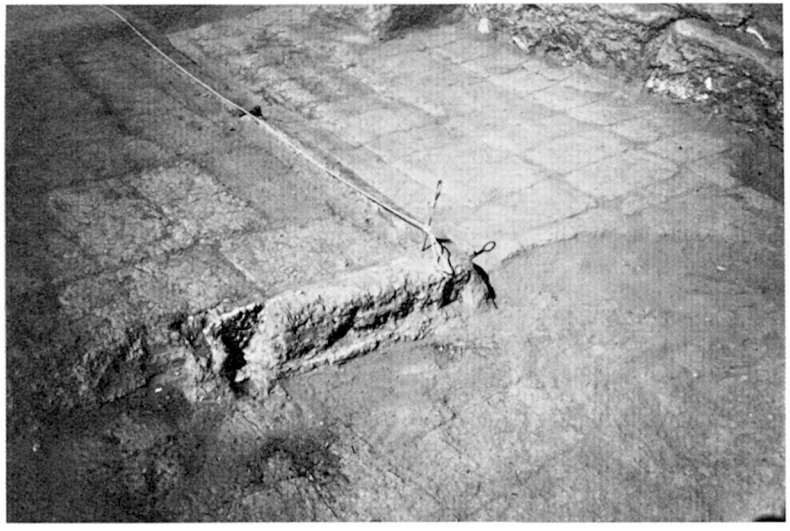
A-B. Tracé de plâtre blanc repéré au niveau — 1,18 m. — C. Vestiges du revêtement de plâtre sur le flanc des assises d'un lourd massif de briques. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

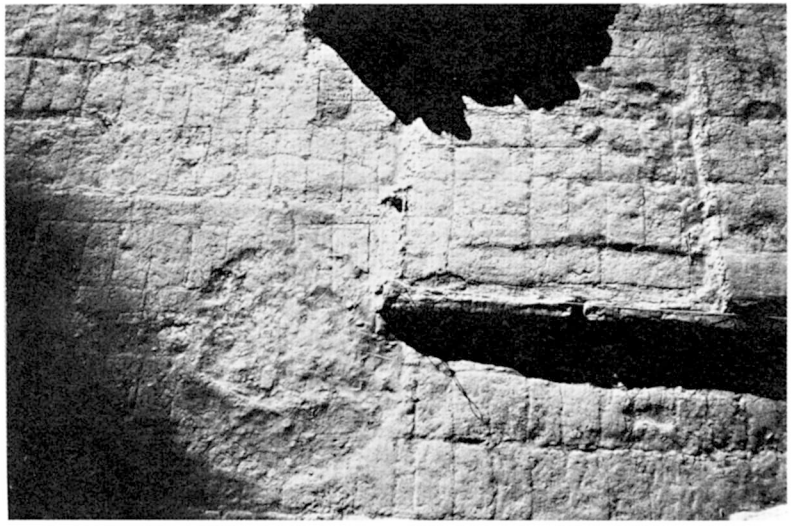


Le pylône [C-C'] et sa porte, en cours de dégagement. Au premier plan, les vestiges du môle nord. (Cl. M. Kurz).

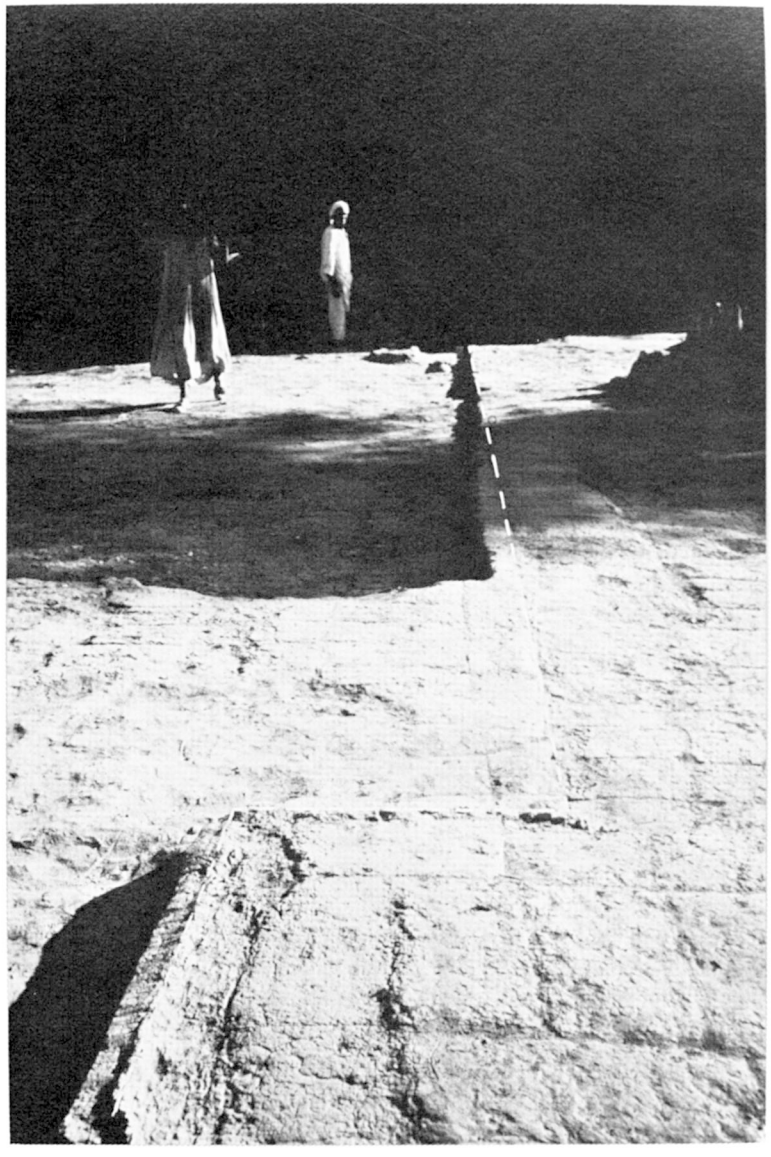
BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Traces de sol blanchi, à l'extrémité de l'angle nord du môle septentrional. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

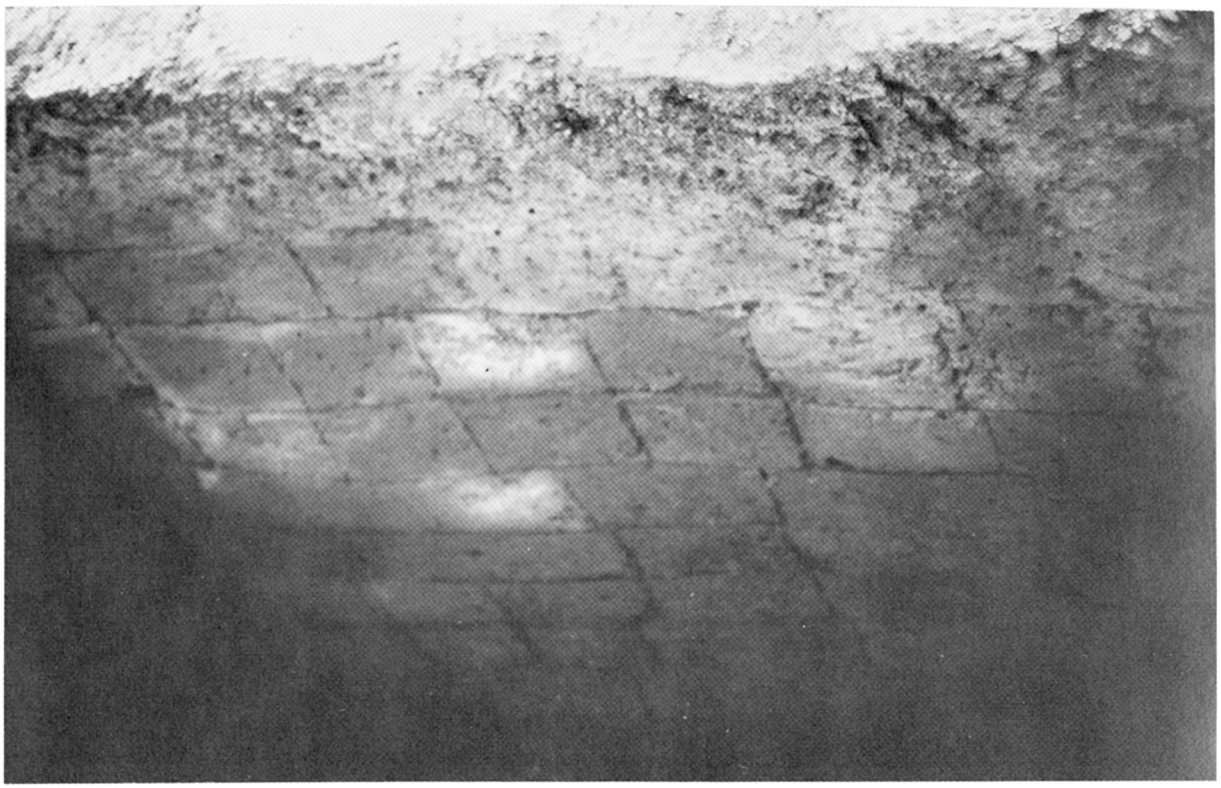


B. — Décrochement entre le môle nord du pylône [C-C'] et le mur d'enceinte venant buter contre lui. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).



C. — Ligne de plâtre suivant régulièrement la base du mur, en direction du nord. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Les assises de briques du mur d'enceinte. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).



B. — Choix d'éclats de calcaire, ayant appartenu à l'origine, au parement du mur d'enceinte. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Relief en calcaire, contemporain du début de la XI^{e} dynastie. (Cl. J.-L. Bovot).



B. — Groupe fragmentaire en granit rose : Amenemhat I^{er}, assis à côté de Sekhmet. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

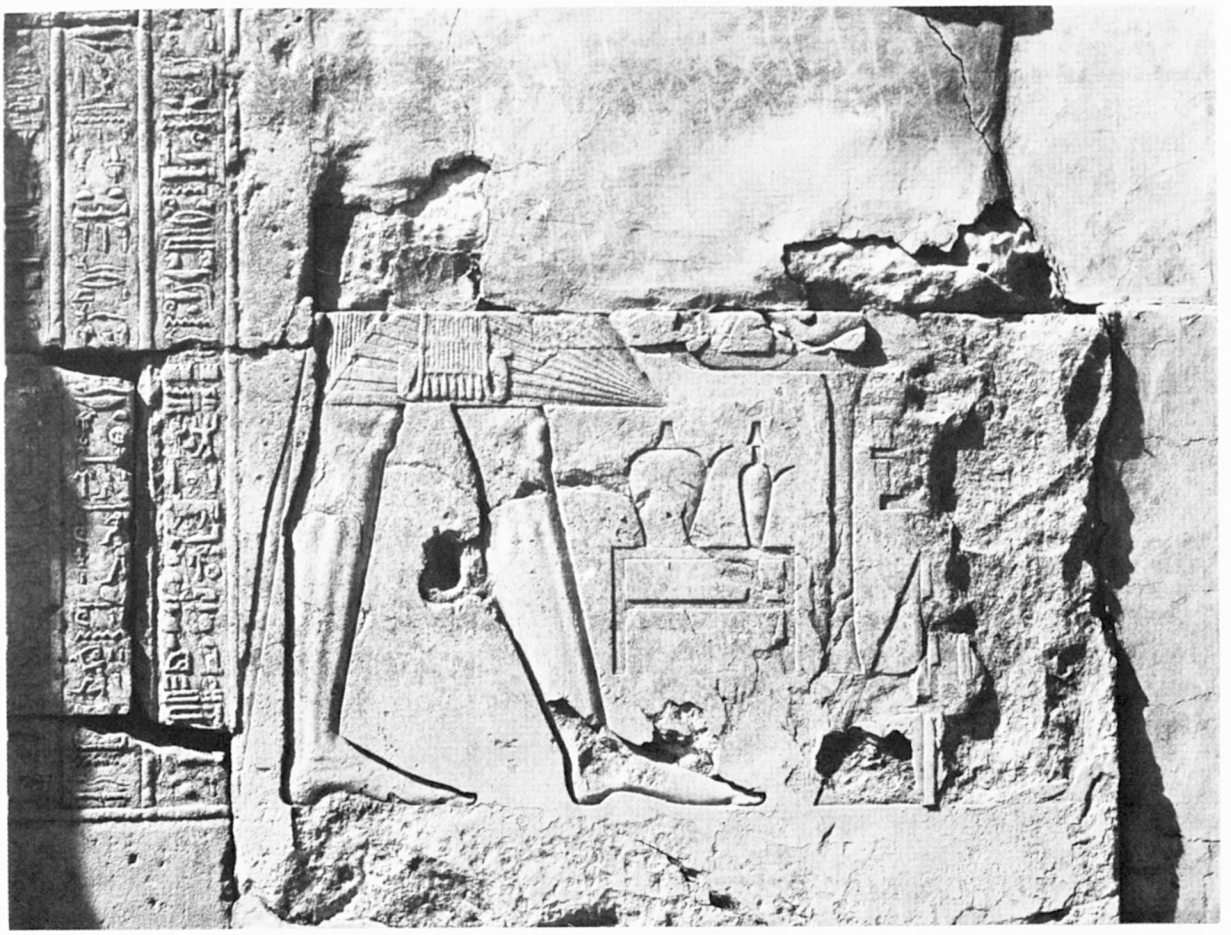


A. — Vue prise dans l'axe du temple du Moyen Empire, en direction du dromos. On remarquera que cet axe passe nettement à gauche de celui du pylône [C-C'], dont les môles sont « matérialisés » au sol. (Cl. J.-L. Bovot).

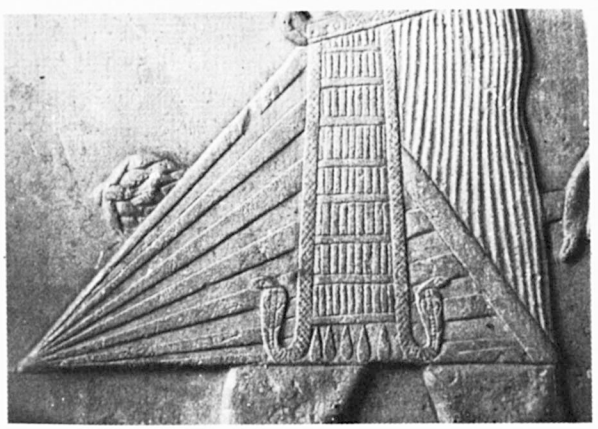


B. — Face est non décorée du reposoir de la barque. (Cl. J.-L. Bovot).

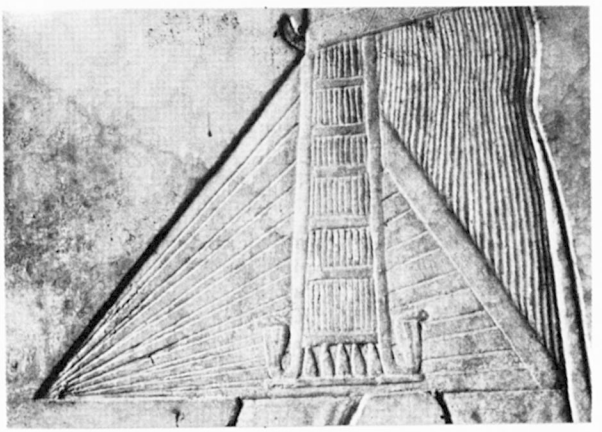
BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Bloc *in situ* en grès, portant en relief, une évocation partielle de roi. XVIII[e] dynastie (?). (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).



B 1. — Pagne de Sesostris I[er]. Chapelle jubilaire de Karnak. (Cl. F.-X. Héry).



B 2. — Pagne d'Amenophis I[er]. Chapelle d'albâtre de Karnak (Cl. F.-X. Héry).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Bloc fragmentaire biface au nom de Thoutmosis IV (nom porté sur le revers). (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).



B. — Assises supérieures du lac sacré (mur sud), constituées par des blocs de remploi. (Cl. A. Ware).



C. — Bloc portant les titres d'un haut fonctionnaire du règne de Merenptah (Cl. A. Ware).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

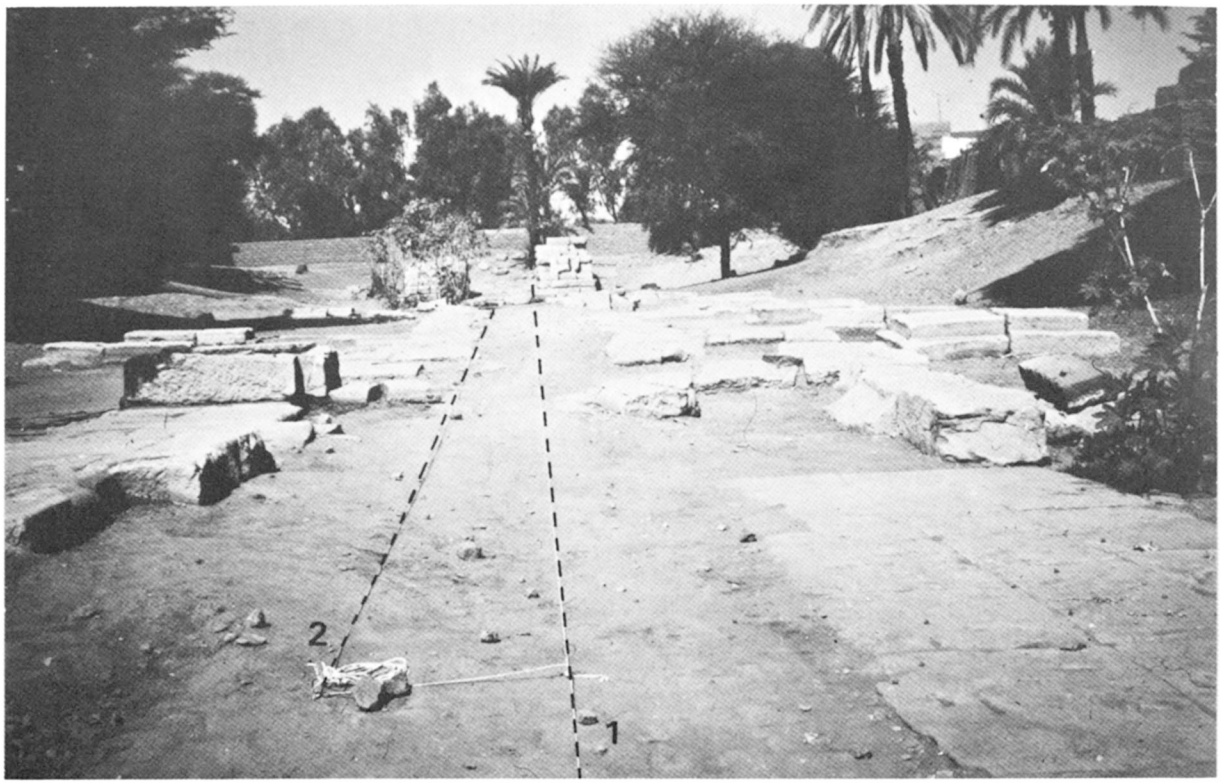


A. — Bassin rituel aménagé à l'époque ptolémaïque, dans les fondations du môle nord du pylône [C-C']. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

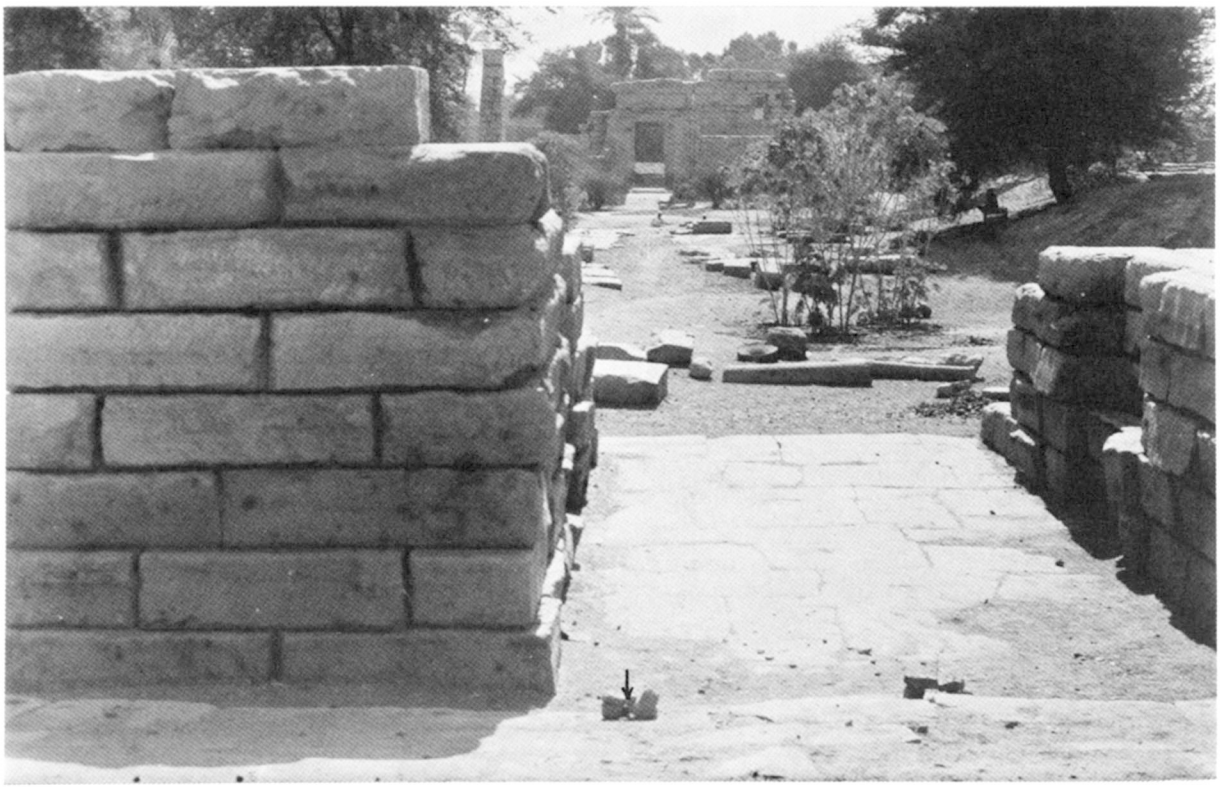


B. — Vue prise dans l'axe de la rampe et des petits pylônes [J-J'], masqués en partie par la porte [K]. (Cl. F. Bellay).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net



A. — Axe de l'époque ptolémaïque (1) aboutissant au centre de la tribune, et axe plus tardif (2) passant uniquement au milieu de la porte [K]. (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).



B. — La porte [K], dont l'axe est différent de celui de l'époque ptolémaïque (↓). (Cl. Ch. Desroches Noblecourt).

BIFAO 84 (1984), p. 81-109 Christiane Desroches-Noblecourt, Christian Leblanc
Considérations sur l'existence des divers temples de Monthou à travers les âges, dans le site de Tôd. État de la question en octobre 1983 [avec 16 planches].
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net